

# PROF

2014 | NUMÉRO 22

DOSSIER

## Enjeux et défis de l'e-learning

Apprendre par le jeu

Cinq jours à vélo pour doper la confiance

Référentiels : voici l'unité d'acquis d'apprentissage

## Transformer l'essai



**En couverture**  
L'apprentissage en ligne élimine les distances, mais il ne suffit pas d'avoir du matériel et une connexion...  
© apops / Fotolia.com

De mémoire d'électeur, jamais l'enseignement n'aura été si présent dans cette campagne. Chaque programme, chaque mémorandum insistait sur la nécessité de renforcer la formation, de placer l'enseignement au cœur des préoccupations. Des entreprises aux fédérations de parents en passant par la très large Plateforme de lutte contre l'échec scolaire ou la récente Fondation pour l'enseignement, l'accent était mis sur cet enjeu majeur.

Reste à transformer l'essai... Encore faut-il s'entendre sur l'objectif. Pour nos Diables, qui peuvent compter sur autant d'entraîneurs que de supporters, c'est simple : marquer davantage de buts que leurs adversaires successifs ! Mais pour l'enseignement ? Monter sur le podium des pays qui diplôment le plus, quelle que soit la filière, alors que des cohortes de jeunes restent sur le carreau pendant que nos entreprises se plaignent de pénuries de main-d'œuvre ? Diminuer le taux d'échec sans mégotter sur les exigences ? Passer de 95 à 99 % de taux de réussite au CEB ? Réduire à néant le décrochage scolaire ? Casser la spirale de la relégation ?

Je n'ai pas la recette, vous pensez bien, mais si j'étais magicien, je mettrais au point une échelle du bonheur d'apprendre et un thermomètre du plaisir d'enseigner... En espérant que l'une et l'autre s'ajustent dans un mouvement perpétuel. On peut rêver, non ?

Notre dossier sur les enjeux et défis de l'e-learning vous y invite, en vous proposant des balises expérimentées par les premiers aventuriers des MOOCs et autres cours en ligne. D'autres exploreurs nourrissent ces pages : l'équipe qui a emmené ses élèves du spécialisé à l'assaut de cinq jours à vélo, la lauréate du Prix Paola pour l'enseignement, ou ce professeur de sciences qui, depuis quinze ans, emmène ses classes dans l'espace...

Bonne lecture, et n'hésitez pas à réagir via [prof@cfwb.be](mailto:prof@cfwb.be). •

**Didier CATTEAU**  
Rédacteur en chef



Un protocole définit les modalités de collaboration entre acteurs de l'Aide à la Jeunesse et Centres PMS..

P. 14



Delphine Chabbert développe les attentes de la Ligue des familles vis-à-vis de l'école.

P. 30

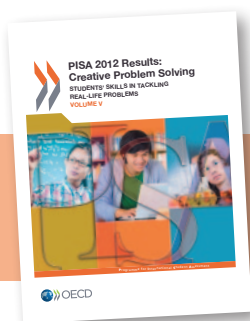
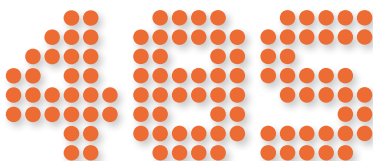
Premier degré  
Prix Paola  
Orientation  
Tablette  
Unité d'acquisition d'apprentissage  
Ligue des Familles  
Formation en ligne  
Fiche fiscale  
Carte PROF  
Tronc commun  
Odyssee de l'objet  
Apprendre par le jeu  
Enseignement spécialisé  
Classe-lecture  
Ravel  
Construction durable  
Aide à la Jeunesse et CPMS



L'apprentissage en ligne constitue un fameux défi pour les acteurs de l'enseignement. Notre dossier propose de baliser le terrain, grâce aux conseils de quelques explorateurs avertis...

P. 18

DOSSIER



C'est le score moyen des élèves de la Fédération Wallonie-Bruxelles qui ont passé l'épreuve PISA de résolution de problèmes sur ordinateur. [bit.ly/1iWayt5](http://bit.ly/1iWayt5) (rapport complet en anglais) ou [bit.ly/PdIXdY](http://bit.ly/PdIXdY) (synthèse en français).

IL FAUT « METTRE LES ÉCOLES QUI ASSUMENT LA PLUS GRANDE PART DES DIFFICULTÉS SCOLAIRES EN SITUATION DE RECRUTER ET DE GARDER LES MEILLEURS ENSEIGNANTS ».

Mémoire de la Fondation pour l'enseignement (qui regroupe les responsables des cinq réseaux et des fédérations d'entreprises de Bruxelles et de Wallonie). [bit.ly/1nEVC8m](http://bit.ly/1nEVC8m)

## Votre fiche fiscale

via [www.ens.cfwb.be](http://www.ens.cfwb.be)

Votre fiche fiscale se trouve désormais sur [www.ens.cfwb.be](http://www.ens.cfwb.be). Pour y accéder et l'imprimer, vous avez besoin de votre mot de passe, qui est votre matricule (11 chiffres, écrits notamment sur votre Carte PROF au-dessus de votre nom) et d'un code d'accès. Vous n'avez plus ce code ? Il est écrit au bas de votre fiche fiscale 2013. Vous ne l'avez plus ? Deux solutions : appeler 02/413 20 20 (9 à 12 et 14 à 16h en semaine) jusqu'au 27 juin ; ou envoyer un courriel à [fpens@etnic.be](mailto:fpens@etnic.be) en précisant votre numéro matricule).

Rapport annuel 2013

au Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles et au Parlement wallon

Le médiateur de la Wallonie de la Fédération Wallonie-Bruxelles

FFWB n° 061 (2013-2014) n° 1

FFWB n° 1066 (2013-2014) n° 1

## Exclusions :

Quand le Médiateur s'en mêle...

Le Médiateur commun à la Wallonie et à la Fédération Wallonie-Bruxelles a remis son rapport 2013. Parmi ses recommandations, l'une concerne les exclusions scolaires : « *Le Médiateur recommande d'élargir le champ de compétence de son service aux écoles subventionnées par la Fédération Wallonie-Bruxelles, notamment pour répondre à la procédure d'exclusion scolaire* ».

[www.le-mediateur.be/categorie/rapports-annuels.html](http://www.le-mediateur.be/categorie/rapports-annuels.html)

# Un an pour apprivoiser les

**Les réseaux ont un an pour revoir leurs programmes des 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> degrés du secondaire, à la lueur des nouveaux référentiels. Où apparaissent les « unités d'acquis d'apprentissage ».**

## Unité d'acquis d'apprentissage

Ensemble cohérent d'acquis d'apprentissage susceptible d'être évalué.

## Acquis d'apprentissage

Ce qu'un élève sait, comprend, est capable de réaliser au terme d'un processus d'apprentissage.

## Compétence

Aptitude à mettre en œuvre un ensemble organisé de savoirs, de savoir-faire et d'attitudes permettant d'accomplir un certain nombre de tâches.

En septembre 2015, les nouveaux référentiels de compétences entreront en vigueur pour les élèves de 3<sup>e</sup> et de 5<sup>e</sup> secondaire (transition et qualification). Et un an plus tard en 4<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> année. Les réseaux d'enseignement reviennent donc progressivement leurs programmes pour les adapter à ces référentiels <sup>(1)</sup>.

Ce qui change ? L'apparition généralisée des « unités d'acquis d'apprentissage ». L'enseignement supérieur et le secteur de la formation les connaissent déjà, à la faveur du « Système européen de crédits d'apprentissage pour l'enseignement et la formation professionnelle ». Ce cadre européen facilite le transfert des crédits d'apprentissage d'un système de certification à l'autre, et donc la mobilité des étudiants.

Dans l'enseignement obligatoire, les enseignants du qualifiant en ont déjà entendu parler aussi, dans le cadre de la Certification par unités.

### Garantir la cohérence

Leur mérite ? Pour l'enseignement supérieur et la formation tout au long de la vie, fortement marqués par le cadre européen, il est évident. Un même cadre de référence pour tous les organismes d'enseignement et de formation facilite la reconnaissance des titres et donc la mobilité des apprenants.

Pour l'enseignement obligatoire, l'approche par UAA « permet d'organiser des ensembles cohérents, finalisés et évaluables, en fonction de la spécificité de chaque discipline, de ses domaines et objets propres » <sup>(2)</sup>. Et ce

découpage en UAA doit « garantir la cohérence et la progression des apprentissages et en faciliter la planification par les équipes d'enseignants ».

Et en pratique ? Dans un souci de cohérence, « la réécriture des référentiels a été balisée par un cahier de charges destiné à fournir aux différents groupes de travail disciplinaires un cadre de référence commun ». Cela se solde par une présentation commune des référentiels (voir notre infographie en pages 6-7).

La partie supérieure de ce canevas identifie l'UAA et précise les finalités du processus d'apprentissage en termes de compétences. Sa partie inférieure décrit l'UAA d'un point de vue opérationnel : les ressources incontournables pour l'exercice des compétences, les processus mis en œuvre dans les activités, les stratégies transversales convoquées.

### « Définir des niveaux de maîtrise communs »

Outre un souci de cohérence et de planification, ce nouveau modèle de référentiel vise aussi à harmoniser les choses. « Si la question du 'comment enseigner ?' relève bien des programmes et recommandations méthodologiques propres aux différents Pouvoirs Organisateurs [...], il n'en demeure pas moins que le législateur se doit d'être précis quant au 'quoi enseigner ?' » <sup>(3)</sup>

Et cette précision passe par le fait de « modéliser » les compétences. Ce qui signifie, « en termes de prescrits, [...] en affirmant la représentation pour tous les acteurs et partenaires de l'apprentissage ; c'est aussi établir un contrat didactique qui permet de définir des niveaux

# Unités d'acquis d'apprentissage

*de maîtrise communs à chaque étape importante du cursus (CEB, CE1D, CESS, CQ,...) ; c'est enfin viser davantage de cohérence au fil des parcours scolaires ».*

Et l'introduction à ces référentiels d'insister sur trois des faiblesses structurelles de notre enseignement : l'hétérogénéité des programmes, les ruptures et incohérences dans les cursus d'apprentissages, et le flou relatif des référentiels quant aux « savoirs requis » en vue de l'exercice des compétences.

Bref, « il fallait réécrire des référentiels qui soient plus précis, plus concrets, plus lisibles en termes de continuité, finalités et contenus des apprentissages et qui puissent favoriser l'organisation d'une planification coordonnée au sein d'un établissement, d'un degré et d'un champ disciplinaire ». ●

**Didier CATTEAU**

<sup>(1)</sup> Mi-juin, les référentiels suivants étaient publiés au Moniteur belge : en mathématiques, sciences de base, sciences générales (transition), éducation scientifique, française, sciences économiques et sociales, sciences humaines (qualification). [bit.ly/SuiWqt](http://bit.ly/SuiWqt)

<sup>(2)</sup> Lire à ce sujet le préambule (identique) de chacun des nouveaux référentiels. [bit.ly/1u0IA2g](http://bit.ly/1u0IA2g)

<sup>(3)</sup> Idem.

## Un pur produit de l'Europe

Le concept d'acquis d'apprentissage nous arrive des instances européennes chargées d'élaborer des politiques communautaires en matière de formation tout au long de la vie (processus de Copenhague) et d'enseignement supérieur (processus de Bologne).

« Les acquis d'apprentissage apparaissent de plus en plus comme l'instrument de comparabilité et de transparence des certifications dans l'espace européen », observaient en 2010 les auteurs d'une communication sur le sujet au 26<sup>e</sup> congrès de l'Association internationale de pédagogie universitaire. <sup>(1)</sup>

Créés pour faciliter mobilité, harmonisation et intégration européennes, les acquis d'apprentissage induisent aussi « un changement de perspective à deux niveaux, continuent ces observateurs. Tout d'abord en se centrant sur l'apprenant (ce qu'il a appris) pour enrichir un point de vue centré exclusivement sur l'enseignant (ce qu'il enseigne) et ensuite en se focalisant non plus uniquement sur le processus d'enseignement mais également sur les résultats d'apprentissage au terme de ce processus ».

« L'effet recherché, outre la plus grande lisibilité et comparabilité des programmes de formation, est le renforcement de la cohérence du programme ». C'est aussi ce qu'énonce le préambule qui inaugurerait chaque nouveau référentiel (lire ci-contre).

Chez nous, s'intéressant dès 2008 à ce concept d'acquis d'apprentissage, le Conseil de l'Éducation et de la Formation (CEF), considérait <sup>(2)</sup> qu'il « constitue un facteur d'amélioration de la qualité des formations ». Mais que « sa mise en application nécessite l'adhésion et l'implication des acteurs concernés ».

Et le CEF de plaider pour « un processus suffisamment étalé dans le temps », pour des initiatives favorisant l'échange de bonnes pratiques et des réflexions communes entre professionnels d'horizons différents, et pour un pilotage du processus d'adoption progressive des acquis d'apprentissage en Fédération Wallonie-Bruxelles.

<sup>(1)</sup> WARNIER P. & al., *Et si on commençait par les résultats ? Élaboration d'une démarche de définition des acquis d'apprentissage d'un programme de formation universitaire*. [bit.ly/iG10EE](http://bit.ly/iG10EE)

<sup>(2)</sup> Dans son avis n° 100, *Acquis de l'Éducation et de la Formation ou Acquis d'apprentissage : un concept défini et une opportunité à saisir*. [www.cef.cfwb.be](http://www.cef.cfwb.be) > Avis.

1

**Par degré**

Chaque unité d'acquis d'apprentissage précisera désormais le degré concerné voire parfois l'année, ce que ne faisaient pas les compétences terminales et savoirs requis en vigueur depuis 1999 et jusqu'en septembre 2015.

2

**Compétence(s) à développer**

Chaque unité d'acquis d'apprentissage vise la mise en place d'une ou plusieurs compétences disciplinaires, qui sont clairement définies comme la finalité à atteindre.

3

**Connaître, appliquer, transférer**

Pour chaque unité d'acquis d'apprentissage, le référentiel identifie le processus à mettre en œuvre, selon trois dimensions différentes : connaître (construire et expliciter des ressources), appliquer (mobiliser des acquis dans le traitement de situations entrainées) ou transférer (mobiliser des acquis dans le traitement de situations nouvelles).

Ces trois dimensions ne sont pas nécessairement présentes ou développées de la même façon dans toutes les UAA. Et leur ordre de succession n'est pas prédéterminé : elles peuvent se combiner et interagir entre elles, comme le suggère le schéma.

4

**Une liste de ressources**

Chaque unité établit la liste des ressources mobilisées dans l'exercice des compétences visées. Cela permet d'identifier l'ensemble des savoirs, savoir-faire, attitudes et stratégies qui seront actualisés, découverts, mobilisés au cours de l'unité d'apprentissage, et qui s'avèrent incontournables lors de la réalisation de tâches relevant des compétences visées.

5

**Stratégies transversales**

Les UAA peuvent également faire appel à des démarches ou procédures générales qui, par leur réinvestissement répété dans des contextes variés, prennent un caractère transversal, soit intradisciplinaire (démarche expérimentale, démarche historique, démarche géographique...) soit transdisciplinaire (techniques de communication écrite ou orale, utilisation d'outils informatiques...).

Elles sont désormais dénommées « stratégies transversales ». En les explicitant, on évite de les mobiliser comme si elles allaient de soi...

1

2

3

5



Sciences de base – Troisième degré – Chimie

« Les liaisons ch

Compétences à d

A partir du modèle de Lewis et d'informations du tableau périodique des éléments, re  
Représenter la configuration spatiale d'espèces chimiques et prévoir leur comportement

Processus

**Appliquer**

- Construire une représentation d'une molécule à partir du modèle de Lewis des atomes constitutifs sur base des informations extraites du tableau périodique des éléments.
- Caractériser une liaison à partir de l'électronégativité des atomes constitutifs.
- Ecrire l'équation de dissociation d'un sel.

**Transférer**

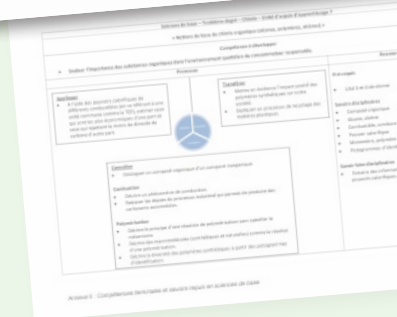
- Représenter la c
  - Expliquer un co
- espèces chimi  
prévoir leur con  
partir de sa mo  
atomique/ioniq  
déviation d'un  
électrique, la c  
soluble,...).

**Connaître**

- Décrire la structure électronique externe d'un atome à partir de sa position dans le tableau périodique des éléments et en déduire la valence.

Stratég

Visualiser une forme dans l'espace.  
Estimer la valeur d'un angle dans un polygone.



## Une progression sur le cycle

Quelle sera l'influence des Unités d'acquis d'apprentissage sur les programmes ? Tentative de réponse avec Philippe Vangeel, du service pédagogique de la Fédération de l'Enseignement secondaire catholique (FESeC).

« Le fait de travailler sous forme d'UAA constitue une véritable petite révolution, parce qu'on se centre sur l'apprenant et sur le résultat final de l'apprentissage. À mon avis, on sera beaucoup plus dans le concret. Particulièrement pour la formation générale commune, dans le qualifiant. On a souvent reproché à ces référentiels d'être trop dans l'abstraction ».

Plus de clarté, moins de liberté ?  
« Je ne pense pas. Ce ne sera pas comme pour les UAA de formation professionnelle de la Certification par unités, qui sont validées l'une après l'autre, de façon séquentielle. En formation générale du qualifiant, et en transition, l'enseignement sera spiralaire, par acquisition, progression, enrichissement. En français, par exemple, pour la faculté de synthèse ou d'argumentation, on ne demandera pas la même chose en 3<sup>e</sup> qu'en 5<sup>e</sup>, mais il y aura progression. Ces UAA ne seront pas validées de façon automatisée et séquentielle... »

« Avec les UAA, on sera dans une progression sur le cycle. À mon avis, les enseignants devront beaucoup plus raisonner en terme de cycle, ce qui va encourager les collaborations, mais nécessitera aussi de la coordination au sein des équipes. Qui auront des balises. Ce sera aussi plus clair pour les élèves. Ils comprendront mieux ce qu'on attend d'eux ».

Unité d'acquis d'apprentissage 5

Chimiques

Développer

Représenter une molécule avec ses liaisons.

Comportement dans l'eau.

Configuration spatiale des molécules d' $H_2O$ ,  $CH_4$ ,  $NaCl$ ,  $CO_2$ ,  $O_2$  et comportement dans l'eau. Comportement de la matière à l'échelle moléculaire (par exemple : la glace fond, le filament d'eau par une charge électrique, la conductivité, le caractère

Représenter sa position dans le tableau périodique.

Compétences transversales

### Ressources

#### Savoirs disciplinaires

- Modèle de Lewis
- Electron de valence
- Liaison ionique
- Liaison covalente pure et liaison covalente polarisée

#### Savoir-faire disciplinaires

- Représenter une molécule en 3D.
- Représenter la structure de Lewis d'un atome à l'aide du tableau périodique des éléments.
- Extraire les informations (valence, nombre d'oxydation, électronégativité) du tableau périodique des éléments.

4

# Des synergies pour du bâti à basse énergie

## 14-18 en dvd

Les Films de la Passerelle et Mediatric, associés à la Province de Liège et à RTC Télé Liège, ont produit trois documentaires sur 14-18. À travers le récit d'un jeune homme de 22 ans en 1914, *Les Trois Serments* raconteront les moments forts de la Première Guerre mondiale et de l'occupation, en particulier en province de Liège, en Wallonie et à Bruxelles. Un dvd comportant des bonus inédits, et assorti d'un dossier pédagogique, sortira avant la rentrée. [bit.ly/1khzHRc](http://bit.ly/1khzHRc)

## L'allergie à l'école

Le site [www.allergiealecole.be](http://www.allergiealecole.be), créé par les ASBL Allergienet et Prévention des Allergies, comprend notamment un espace « enseignant ». Son lancement s'accompagne d'un concours invitant les écoles à créer en leur sein une campagne de sensibilisation et à devenir « anti-allergiques ».

## Du neuf aux SAS

Le Gouvernement a décidé d'augmenter les subsides pour frais de personnel des services d'accrochage scolaire, qui correspondent désormais aux traitements d'éducateurs ayant six ans d'ancienneté. Et à partir de 2015, il octroiera un agrément à durée indéterminée et un subventionnement par triennat.

## Entrée en médecine

Le test d'orientation du secteur de la santé aura lieu le 2 juillet et/ou le 4 septembre. La participation à celui-ci est une condition à l'inscription en faculté de médecine. L'information aux élèves sortants pourra se référer à la circulaire 4740. [bit.ly/1iZq2vi](http://bit.ly/1iZq2vi)

## Deux équipes d'élèves et d'étudiants ont présenté leur projet architectural pour le Concours passif durable, organisé par le Centre de référence bruxellois pour la construction.

Ce 6 juin, plans, maquettes, projection, fiches techniques et phrases-chocs sont prêts. Deux groupes d'étudiants en architecture (ULB – La Cambre – Horta), exposent leur projet, devant le jury du Concours passif durable. Il s'agissait de concevoir un bâtiment passif, durable, modulaire, démontable et polyvalent (habitation, salle de cours).

Le module de l'équipe bleue a des parois mobiles, un toit en dents de scie ; celui de la jaune, d'un seul tenant, fait 10 mètres sur 3 et a une toiture presque plate. Tous deux visent la (très) basse énergie : leur ossature bois dispose de parois de 40 à 70 cm, emplies d'ouate cellulosée semi-rigide.

L'enjeu ? En 2014-2015, le projet lauréat sera construit et accueillera un espace de formation du Centre de référence (CDR) bruxellois pour la construction <sup>(1)</sup>. Ce concours est une des actions de l'Alliance Emploi Environnement « Construction durable », qui aident les écoles qualifiantes à intégrer le standard « Passif » que la Région bruxelloise imposera en 2015 pour tout projet de construction ou de rénovation lourde.

Le 6 juin, les deux groupes d'étudiants en architecture étaient les porte-paroles d'équipes composées d'élèves et d'enseignants de sections du 3<sup>e</sup> degré du secondaire, de CEFA ou de promotion sociale, issus de huit écoles bruxelloises. Tous ont participé à la conception du projet et à la réalisation des plans et maquettes. Mais le 6 juin, examens du secondaire

obligent, ce sont les étudiants en architecture qui ont présenté les projets pour le concours et comme épreuve de fin d'année pour leur atelier Projet. La plupart d'entre eux ont apprécié travailler avec d'autres corps de métier, et lier les décisions à la réflexion globale. « C'est une dynamique entraînante, explique Manon Hanuise, 2<sup>e</sup> master, mais peu pratiquée dans nos formations ».

Ankar Manata, monteur-câbleur à l'Institut technique Cardinal Mercier (promotion sociale), a découvert le soin nécessaire pour réaliser une saignée dans



Le projet des bleus a remporté le Concours passif durable : il sera réalisé l'an prochain.

un mur et la refermer afin de conserver l'étanchéité à l'air. Réginald van Oldeneel, 2<sup>e</sup> master, s'est enthousiasmé pour une formation en phase avec son projet de vie professionnelle : « Grâce à l'isolation et la lumière du toit bien orienté, nous n'avons besoin que d'un chauffage d'appoint assuré par ventilation ». Ahmed El Mahjoubi, professeur de maçonnerie et de parachèvement à l'Atelier marolien, insiste sur le fait que l'ancrage dans la réalité est un facteur d'accrochage scolaire. « Et ce travail avec des matériaux moins traditionnels est une aubaine, qui n'est pas nécessairement à la portée de nos finances ». ●

Patrick DELMÉE

<sup>(1)</sup> Infos : 02/528 88 85 – [julien.holef@cdr-brc.be](mailto:julien.holef@cdr-brc.be) – [www.cdr-brc.be](http://www.cdr-brc.be) – [www.cdrbrc.wordpress.com](http://www.cdrbrc.wordpress.com)



# Apprendre à lire entre les lignes

De futurs enseignants et bibliothécaires se sont formés à la « classe-lecture ». Objectif : mener les enfants le plus loin possible dans la compréhension d'un texte.



Les futurs enseignants liégeois ont découvert des livres de jeunesse revisitant *Le Petit Chaperon rouge*.

Avril 2014, Centre de coopération éducative, à Ferrière. Ce jour-là, de futurs enseignants analysent des albums jeunesse inspirés du *Petit Chaperon rouge*. Ici, la mère-grand tombe sur un loup qui fait partie d'une bande de motards tout de noir vêtus. Là, le carnassier sanguinaire devient livreur de pizzas ou de tartiflette tandis que l'aïeule, vaillante, s'en va porter le gouter à ses petites-filles...

Ces futurs enseignants de la Haute École de la Ville de Liège, réunis pour une formation aux classes-lecture, le constatent : beaucoup d'auteurs sont sortis des voies tracées par Charles Perrault et Grimm. Du reste, les récits de ces deux auteurs présentaient déjà des versions différentes du conte populaire. « Mettre ainsi ces albums en réseau permet de faire comprendre que les livres se basent sur des récits antérieurs et que nous, lecteurs, nous possédons les clés », explique l'animatrice, Diane-Sophie Geerts.

Le Centre de coopération éducative (CCE), à Ferrière, accueille depuis plusieurs années des classes-lectures d'une semaine destinées aux classes de primaire, mais qui ont la particularité d'associer une bibliothèque <sup>(1)</sup>. « L'objectif est d'amener les élèves à utiliser la lecture et les bibliothèques pour mieux comprendre le monde et qu'ensuite, les pratiques de lecture et d'écriture changent dans l'école entière, explique Jean Zuède, créateur du centre.

*Souvent, les enseignants qui y participent avec leur classe en sortent avec la même réflexion : Et si nous avions appris cela avant... »*

De là est née l'idée d'organiser des formations pour les futurs enseignants et bibliothécaires. Grâce à un subside du ministre de l'Enseignement supérieur, trois projets-pilotes ont réuni de futurs bibliothécaires de 3<sup>e</sup> année de l'Henallux (Malonne), puis de futurs instituteurs de l'Institut Robert Schuman (Virton) et de la Haute École de la Ville de Liège.

Durant quatre journées à Ferrière, ces étudiants ont participé à des ateliers avant d'être invités à concevoir un module de formation pour les étudiants des autres classes de 3<sup>e</sup> année. « Ils ont vécu les choses de l'intérieur, commente Jean Zuède. Chacun a participé à un projet collectif, fait des propositions au groupe pour le faire progresser ». « Ils ont eu l'occasion de vivre une série d'activités et de valeurs transférables dans la pratique d'une classe », enchaîne Sylvie Bodard, psychopédagogue à la Haute École de Liège.

Salma Mahfouz, étudiante : « Nous avons appris à lire entre les lignes, à comprendre un message, à mieux saisir les inférences. Ma pratique de la lecture a changé. Je me pose davantage de questions. Les albums de l'écrivain-illustrateur Rascal, par exemple, ont été une source de découvertes. Cette formation est une belle porte d'entrée pour travailler les inférences avec les enfants, à travers les mots, à travers les images (qui peuvent donner un autre sens au texte). C'est une expérience très riche que tous les enseignants devraient vivre ». ●

**Catherine MOREAU**

<sup>(1)</sup> [bit.ly/1r0443g](http://bit.ly/1r0443g)

<sup>(2)</sup> Lire « Bibliothèques et écoles ensemble en classe-lecture », dans notre numéro de juin 2013.

# Le premier degré secondaire réadapté

**Des changements en vue au premier degré de l'enseignement secondaire. Dès septembre sur base volontaire, pour tous en septembre 2015.**

Le décret <sup>(1)</sup> modifie l'organisation pédagogique du premier degré de l'enseignement secondaire, « sans remettre en cause l'économie générale du premier degré telle que

prévue par le décret du 30 juin 2006 » <sup>(2)</sup>. Ce dernier visait à amener tous les élèves à maîtriser les socles de compétences à 14 ans, et avait instauré des classes différenciées et complémentaires.

Les changements mis en œuvre s'appuient sur les résultats d'une Recherche-accompagnement de projets de différenciation pédagogique au sein du premier degré commun de l'enseignement secondaire menée dès 2011-2012 <sup>(3)</sup>.

Les écoles ont le choix : appliquer ces mesures dès septembre 2014 ou au plus tard en septembre 2015. Quelles mesures ? D'abord, dans le cadre du projet d'établissement, chaque école élaborera un plan d'actions collectives. Il s'agira d'analyser ses spécificités (son public, les difficultés à résoudre,...) puis d'ajuster au mieux, au niveau de l'école et de chaque groupe-classe, les actions éducatives et pédagogiques à mettre en œuvre pour favoriser la réussite.

## Un plan individuel pour chaque élève en difficulté

Complétement à ce plan d'actions collectives, un plan individuel des apprentissages (PIA) sera créé pour tout élève rencontrant des difficultés scolaires, et cela à sa demande, ou à la demande de ses parents ou du CPMS <sup>(4)</sup>. Ce PIA, outil évolutif, prévoira un parcours adapté pour cet élève maintenu dans son groupe-classe. On pourra ainsi modifier sa grille-horaire en cours d'année et pour une période déterminée afin qu'il puisse bénéficier de périodes de remédiation.



© Charlotte Meert

Un Plan individuel des apprentissages sera élaboré pour tout élève en difficulté.

## Des changements dès la rentrée

À l'Institut d'enseignement technique Notre-Dame, à Charleroi, les élèves de 1<sup>re</sup> commune repérés en juin comme ayant « *des difficultés importantes* » seront regroupés dès septembre dans une 2<sup>e</sup> commune dont la taille sera limitée. Et les enseignants qui en 2013-2014 encadraient la 1<sup>re</sup> complémentaire seront affectés à ces élèves pour continuer avec eux le projet « Sac à dos » (organisation de petits voyages) mettant ces élèves en projet dans plusieurs cours. « *Il a permis de raccrocher les élèves à leur scolarité* », commente le directeur, Eric Van Den Bossche.

Quant aux élèves inscrits nouvellement en 1<sup>re</sup> commune, ils bénéficieront d'une remédiation immédiate et individualisée (en maths, en français, en langues, en sciences et en EDM) durant des heures d'activités complémentaires. « *Cela suppose la mise en place d'outils de communication et des temps de rencontres entre les professeurs assurant les cours et l'équipe en charge de la remédiation* », précise le directeur adjoint, Walter Bauduin.

Pour le reste, l'école a déjà développé, pour les élèves en difficulté du 1<sup>er</sup> degré, un PIA axé sur l'aspect pédagogique (résultats, relations aux autres,...) et le projet personnel.

Restera à construire le plan d'actions collectives qui mentionnera évidemment des initiatives existantes : les cours de français langue étrangère, le Trèfle (lieu d'accueil, d'analyse et de prise en charge des difficultés de l'élève), la cellule d'accrochage scolaire,...

Au besoin, la grille horaire des élèves du premier degré pourra comporter entre 30 et 32 périodes par semaine. L'école pourra ainsi utiliser les périodes/professeurs récupérées pour de nouveaux dispositifs destinés à prendre en charge les difficultés des élèves : travail en sous-groupes, en demi-classes, présence de deux enseignants par classe,...

Un autre changement concerne les quatre périodes d'activités complémentaires. Au lieu de quatre domaines actuellement, elles pourront en concerner sept : français, langues modernes, sciences et maths, sciences humaines, activités artistiques, activités techniques et activités physiques. L'objectif est d'offrir aux élèves une palette d'expériences plus large et de les aider ainsi à s'orienter. Ces activités seront normalement limitées à deux périodes par semaine, mais les écoles qui les organisent durant plus de deux périodes pourront poursuivre l'expérience.

La mise en œuvre du PIA pour chaque élève en difficulté doit rendre inutile la première année complémentaire (1<sup>re</sup> S). Autrement dit, les élèves parcourront le premier degré en deux ans. Celui qui n'obtient pas le certificat d'enseignement secondaire du premier degré (CE1D) au terme de la 2<sup>e</sup> année commune sera orienté vers une 2<sup>e</sup> S avec PIA, s'il n'a pas passé trois ans dans le degré. Une annexe au décret actualise et synthétise les différents parcours possibles au sein du degré.

### Des visites, des stages d'observation

Dans ce premier degré secondaire « nouvelle mouture », l'accent sera mis sur l'approche orientante, qui veut donner davantage de sens aux apprentissages en créant des liens entre ce que les jeunes vivent à l'école et leurs

rêves professionnels. Chaque école y consacrera entre trois jours et quatre semaines maximum. En concertation avec le CPMS, elle organisera des activités qui permettront aux élèves de réfléchir à leur choix d'études et de projet professionnel. Cela pourra prendre la forme de visites, de stages d'observation dans l'établissement ou dans des écoles partenaires organisant des sections de transition ou de qualification.

Enfin, le texte prévoit que la Commission de pilotage soit chargée d'observer les pratiques des écoles dont les « performances » (taux de réussite au CEB/CE1D, taux d'accrochage scolaire,...) s'écartent de ce que l'on observe dans des écoles analogues de la même zone. La Commission tentera de repérer et de diffuser les bonnes pratiques des équipes pédagogiques, ou au contraire invitera les équipes à prendre des mesures pour améliorer la situation, avec le soutien de représentants du PO, de conseillers pédagogiques. ●

**Catherine MOREAU**

(1) Au moment de boucler cette édition, le texte n'était pas encore publié au Moniteur.

(2) Comme l'indique l'exposé des motifs développé lors des débats parlementaires ([bit.ly/1iElqex](http://bit.ly/1iElqex))

(3) [bit.ly/1jK9FXB](http://bit.ly/1jK9FXB)

(4) *Le plan individuel d'apprentissage*, dossier paru dans notre numéro de juin 2012, p.12-23.

## La qualité de l'air mesurée par vos élèves

L'ASBL Hypothèse et RVO Society proposent aux classes de 1<sup>er</sup> et de 2<sup>e</sup> secondaire de collecter puis de diffuser des données scientifiques sur la qualité de l'air extérieur. Le projet mobilisera deux cours de 50 minutes et démarrera en octobre.

Les élèves évalueront la qualité de l'air à l'aide d'un bio-indicateur : des levures unicellulaires sensibles à la pollution atmosphérique et qui se développent sur les feuilles d'arbres. Le matériel nécessaire sera prêté gratuitement. Les données seront ensuite enregistrées sur une carte interactive, sur [www.planetwatch.be](http://www.planetwatch.be). Les compétences liées au projet sont détaillées dans un document mis en ligne sur [www.hypothese.be](http://www.hypothese.be).

Les inscriptions sont déjà possibles, mais des séances d'information auront encore lieu les mercredi 10 (14-16h, à Louvain-la-Neuve) et 17 septembre (14-15h30, à Liège). Contact : [www.hypothese.be](http://www.hypothese.be), 04 / 250 95 89 ou [contact@hypothese.be](mailto:contact@hypothese.be).

# L'Odyssée de l'objet : innover et entreprendre

**Concours ouvert au secondaire, l'Odyssée de l'objet consiste à concevoir un objet simple, innovant et utile. Avec l'appui d'un designer industriel professionnel. Inscriptions en septembre.**

Organisé par le Service public de Wallonie, le concours de l'*Odyssée de l'objet* est ouvert à 60 groupes (maximum) de sept à dix élèves du secondaire, inscrits dans une même école située en Fédération Wallonie-Bruxelles ou en Communauté germanophone.

Le concours consiste à concevoir un objet simple, innovant et utile. Le thème 2014-2015 ? L'objet de saison (des précisions sur le site du concours). Les réalisations primées lors des éditions précédentes ([bit.ly/1nuDEmd](http://bit.ly/1nuDEmd)) illustrent les ambitions du projet, destiné à promouvoir la création, l'innovation, la découverte des matériaux. Mais aussi l'esprit d'entreprendre et la découverte des processus industriels liés à la création d'un objet.

### Un projet d'un an

Les inscriptions seront ouvertes du 1<sup>er</sup> au 19 septembre, via le site du concours. Dès que l'inscription est confirmée, l'organisateur associe au groupe d'élèves un designer industriel professionnel, qui prendra contact avec l'enseignant fin septembre pour fixer le calendrier des rencontres. Le travail effectif commencera le 1<sup>er</sup> octobre.

Le projet lui-même devra être remis pour le 4 mars 2015, sous forme de montage tridimensionnel, en taille réelle, réalisé à l'aide de matériaux proches de ceux qui seront utilisés pour la réalisation industrielle du produit. Ce montage doit en outre simuler le principe de fonctionnement de l'objet et peut être réalisé à l'école comme à l'extérieur, éventuellement avec l'aide d'un tiers.

### Trois catégories

Une exposition rassemblera les projets du 27 au 31 mars à Namur, avant la remise des

prix, le 1<sup>er</sup> avril dans les trois catégories (correspondant aux trois degrés). Premier prix : un déplacement de plusieurs jours à l'étranger avec le groupe d'élèves.



En 2013, ce portemanteau aimanté et transportable a valu un 1<sup>er</sup> Prix aux élèves de l'Institut Don Bosco (Bruxelles).

Les organisateurs mettent à la disposition des groupes une farde composée de fiches techniques reprenant plus de quatre-vingts matériaux différents : bois, métal, matière plastique, pierre, verre, tissu, bio- et agromatériaux et moyens de fixations. Ces fiches, véritables outils pédagogiques, sont également disponibles sur le site du concours, où les enseignants intéressés pourront trouver un vadémécum à leur intention. ●

D. C.

<http://odysee.wallonie.be>

# Prix Paola pour l'enseignement : « Vivre les sciences »

**Les Prix Paola sont allés à l'école communale d'Awan et à l'ASBL Entr'aide, de Jemappes.**

Isabelle Farine est titulaire de la 6<sup>e</sup> primaire de l'école communale d'Awan, à Aywaille. Depuis quatre ans, l'ASBL Hypothèse accompagne les projets scientifiques de sa classe, qui se propagent à toute l'école.

## **PROF : Qu'est-ce qui vous motive dans cette mobilisation autour des sciences ?**

**Isabelle Farine :** Le plus important, c'est que les activités scientifiques dynamisent la classe. Les enfants sont plus motivés, et on s'amuse plus dans une classe où on « vit » les activités scientifiques. Cette dynamique rejaillit sur l'ambiance de la classe.

Une deuxième motivation, c'est que ces activités donnent du sens à d'autres disciplines. Les maths sont souvent sollicitées. Depuis que je mène ces projets, à chaque fois on a eu besoin des grandeurs proportionnelles. Les aborder à ce moment leur donne du sens, ce qui ne serait pas le cas si je donnais des exercices plus scolaires. C'est comme ça que je peux avoir l'adhésion de tous les enfants, et pas seulement de ceux qui n'ont pas de difficultés. On a aussi souvent besoin de calculer des moyennes, d'utiliser des graphiques, de rédiger des protocoles d'expériences, par exemple.

Et puis, ces projets donnent le goût des sciences et des techniques, à une époque où les filières scientifiques et techniques sont moins cotées. Dans cette optique, je privilégie les sciences « à vivre » plutôt que les sciences « à suivre ». Ça permet de valoriser ceux qui éprouvent des difficultés en mathématiques ou en français, parce que ces activités sollicitent d'autres compétences, ce qui les réconcilie avec la vie scolaire.

## **Où avez-vous trouvé les ressources pour mener ces projets ?**

J'ai commencé seule, en accumulant un matériel de plus en plus fourni. Au bout d'un moment, en m'intéressant de plus en plus

aux sciences, j'ai contacté l'ASBL Hypothèse. Cette année, j'ai aussi suivi la formation « Didac'Sciences » à l'Helmo. Chaque année, Hypothèse propose un thème aux écoles. Depuis quatre ans, j'y participe avec ma classe. Il y a quelques réunions par an avec les enseignants des autres écoles, et moi j'effectue le relai dans mon école. J'explique à mes collègues les possibilités d'activités, il y a quelques concertations sur le sujet, parfois même une journée de formation, comme cette année.

Grâce à l'implication de ma directrice, toute l'école est touchée : elle assure la continuité du projet, depuis les maternelles jusqu'à la 6<sup>e</sup> primaire. J'insiste vraiment sur l'importance de la confiance que m'accorde ma directrice, et sur le rôle de toute l'équipe éducative !

## **Quelle place occupent ces activités dans l'horaire de la classe ?**

Je ne saurais pas vous dire, mais cela n'a pas vraiment d'importance, parce qu'il y a une réelle interaction entre ces activités et les autres disciplines.

## **Votre sentiment lors de la remise des prix ?**

De la fierté, parce que c'est une reconnaissance pour le travail accompli. Ça me conforte dans mes choix et dans les orientations de ma démarche pédagogique... Je voudrais aussi féliciter les autres lauréats (lire ci-contre). Et ce qui m'a beaucoup touchée, c'est que les membres du jury venus dans ma classe m'ont dit qu'ils auraient bien voulu apprendre les sciences comme mes élèves... ●

Propos recueillis par **Didier CATTEAU**

.....  
[www.sk-fr-paola.be/fr](http://www.sk-fr-paola.be/fr)

## Six lauréats

Première lauréate du Prix « Soutien extra-scolaire aux jeunes et à leur école », l'ASBL Entr'aide, de Jemappes, organise des ateliers de soutien depuis 11 ans, au sein des écoles partenaires. ([www.asblentraide.be](http://www.asblentraide.be)).

Les deux autres lauréats ? L'ASBL Odyssée (Bruxelles), qui aide des adolescents en rupture scolaire ([www.odysseeasbl.be](http://www.odysseeasbl.be)). Et la Fondation Dyslexie (Bruxelles), pour son Programme Ambition Lecture ([www.fondation-dyslexie.org](http://www.fondation-dyslexie.org)).



M<sup>me</sup> Isabelle Farine et ses élèves lors de la remise du Prix Paola.

Les lauréats du Prix « Sciences, maths et techno, une clé pour notre avenir », outre Isabelle Farine (lire ci-contre), sont : Laurent Fourny (Institut Bischoffsheim, Bruxelles) pour son projet visant le diagnostic précis pour chaque élève des lacunes en maths, avant une remédiation ciblée ; et Nora Ben Ayad (Collège Saint-François, Bruxelles), pour son projet *Les sciences au service du développement durable*.

# Protocole de collaboration CPMS & Aide à la Jeunesse

**Dans la foulée du décret organisant des politiques conjointes de l'Enseignement et de l'Aide à la Jeunesse, un « protocole » balise la collaboration entre les acteurs de terrain.**

**Instit à horaire décalé**  
L'École normale catholique du Brabant wallon propose une formation de bachelier instituteur primaire à horaire adapté, à Louvain-la-Neuve. Le programme, identique à celui proposé en cours de jour, est aménagé au niveau de la durée, de l'horaire et de l'organisation pratique. C'est une première en Fédération Wallonie-Bruxelles, qui se concrétisera s'il y a assez de préinscriptions.  
[bit.ly/1kKvxBN](http://bit.ly/1kKvxBN)

**Congrès des sciences**  
Le 57<sup>e</sup> Congrès des professeurs de sciences (Sart Tilman, 26-28 août) aura pour thème « De l'innovation à la formation ». Cette rencontre annuelle inter-réseaux est organisée par et pour les professeurs de biologie, chimie, géographie et physique. [www.congres-des-sciences.ulg.ac.be](http://www.congres-des-sciences.ulg.ac.be), 04 / 366 96 96 ou [sciences@ulg.ac.be](mailto:sciences@ulg.ac.be).

**Créer pour le web**  
« Pensons, créons et diffusons sur le web », appel à projets du Conseil supérieur de l'éducation aux médias, est destiné aux niveaux primaire et secondaire. Objectif : apprendre aux élèves à produire des contenus médiatiques, à les diffuser, et à les relayer... Inscriptions avant le 1<sup>er</sup> octobre. Chacun des dix projets sélectionnés recevra 2 000 €. [bit.ly/TMOCEu](http://bit.ly/TMOCEu).  
Contact : 02 / 413 36 08 ou [contact@csem.be](mailto:contact@csem.be).

**CESS avec code-barres**  
Les Certificats d'enseignement secondaire supérieur sont désormais imprimés par le service Sanction des études, sur base des fichiers informatiques transmis à l'Etnic par les établissements scolaires. Ces CESS comportent un code à barres au lieu d'un numéro. Les détails dans la circulaire 4844. [bit.ly/1o5tsiu](http://bit.ly/1o5tsiu)

Les ministres de l'Enseignement et de l'Aide à la Jeunesse ont signé un Protocole de collaboration entre les Centres PMS et les acteurs de l'Aide à la Jeunesse <sup>(1)</sup>. Il a pour objectif de « clarifier, de manière concrète, comment les équipes des Centres PMS et les acteurs du secteur de l'Aide à la Jeunesse (Conseillers, directeurs, SAJ, SPJ, AMO,...) sont amenés à collaborer ».

Ce texte définit donc des modalités de collaboration dans différents cas de figure, qui se situent soit dans le cadre de l'aide individuelle, soit dans le cadre de l'action communautaire et collective.

En ce qui concerne l'aide individuelle, il est question de la collaboration entre Centres PMS et AMO (Aide en milieu ouvert), entre Centres PMS et SAJ (Service d'aide à la jeunesse), et entre Centres PMS et SPJ (Service de protection judiciaire). Et, chaque fois, dans la double hypothèse de l'appel de l'une vers l'autre ou vice-versa.

Avant d'émettre ces balises, le protocole situe le contexte de cette collaboration, rappelant que « les agents des Centres PMS comme les travailleurs de l'Aide à la Jeunesse exercent des métiers très proches », « côtoient les jeunes dans la proximité de leurs lieux de vie » et « développent une approche systémique qui met le jeune et sa famille au centre de l'intervention ».

Mettant en avant le travail en réseau et la complémentarité entre les services, ce texte insiste sur la nécessité « d'un climat de confiance entre les institutions autant que vis-à-vis du public » et d'une bonne articulation, « sur le terrain, des acteurs des deux secteurs, pour un meilleur bien-être du jeune et son ancrage scolaire ».

Le texte rappelle également les bases légales, et singulièrement le décret « intersectoriel » du

21 novembre 2013 « organisant des politiques conjointes de l'enseignement obligatoire et de l'Aide à la jeunesse » <sup>(2)</sup>. Le protocole a d'ailleurs été élaboré sur base d'un avis conjoint du Conseil communautaire de l'Aide à la Jeunesse et du Conseil supérieur des Centres PMS. Ces deux instances ont estimé nécessaire de « construire un modèle de protocole d'intervention commun pour faciliter l'articulation entre les services et une meilleure perception de leurs missions et de leur fonctionnement par le public ».

Reste à mettre en œuvre ce protocole, ce qui se fera au niveau local, zonal et communautaire dans les instances mises sur pied par le décret « intersectoriel ». ●

**D. C.**

<sup>(1)</sup> Il fait l'objet de la circulaire 4856 : <http://bit.ly/1nJZpkE>

<sup>(2)</sup> <http://bit.ly/1wZcoki>



# Élèves d'origine immigrée et école : des représentations, une réalité

Comment les familles d'origine immigrée se représentent-elle l'école et les savoirs ? C'est l'objet d'une étude de la haute école Paul-Henri Spaak.

Les familles d'origine immigrée se représentent l'école et les savoirs de façons fort diverses. Mais, dans *Le rapport à l'école et aux savoirs des familles d'origine immigrée. Liens avec la réussite scolaire des jeunes* <sup>(1)</sup>, les chercheurs de l'Unité de Recherche en Ingénierie et Action Sociales de la haute école Paul-Henri Spaak mettent en avant une série de convergences des discours de leurs publics-cibles <sup>(2)</sup>.

Parmi ces convergences, « *l'absence de maîtrise de la langue française par les parents, associée ou non à un faible niveau d'instruction, handicape fortement la carrière scolaire* ». Les parents restent souvent à l'écart de l'école, de ses réunions ou des rendez-vous. « *Or, l'école, la grande majorité y croient ! Elle véhicule pour eux l'espoir d'une vie meilleure* ». Encore faut-il qu'ils passent de la langue au langage et sachent maîtriser les codes de fonctionnement et d'évaluation scolaires.

Le faible niveau de scolarisation limite l'accompagnement de la scolarité de leurs enfants au terme du primaire. Les conditions d'installation, la précarité des moyens de subsistance de certaines familles, l'indétermination à s'implanter ou à retourner au pays, peuvent entraver l'insertion scolaire. De plus, la tendance à orienter les élèves en difficultés vers des filières « de relégation » accentuée, pour ceux d'origine immigrée, « *cette perception de ségrégation* ».

Pour ces populations, le premier critère de choix d'une école primaire est la proximité de la maison. Cela favorise une moindre mixité sociale. Et « *le contrôle parental exercé différemment sur les garçons et les filles éclaire la diversité des postures de ces dernières à l'égard de la scolarité* ».

Les chercheurs considèrent le rapport au savoir comme les dispositions développées à l'égard des valeurs et des normes associées à l'apprentissage dans certains contextes : école, famille, internet,... Ce rapport révèle les divergences qui traversent les populations issues de l'immigration, dans leurs rapports à leur propre culture ainsi qu'à la culture et aux institutions du pays d'accueil.

L'étude laisse le mot de la fin à ce répondant qui, lorsqu'on lui parle de « communauté » préfère parler de « composante ». « *Cela consiste à considérer comme faisant partie de la société belge tous les individus qui la compose ; sans exception. Cela implique que chacun soit en mesure de se vivre comme tel, en percevant l'autre à son égal. Si la conception idéologique est bien celle-là, la réalité, manifestement, s'en écarte* ».

Notre société et notre système scolaire sont inégalitaires : c'est aussi une des conclusions de l'étude récente réalisée par le GERME sur les résultats de l'analyse PISA. Selon elle, les écarts de performance entre élèves issus de l'immigration et ceux qui ne le sont pas restent importants... : notre enseignement n'arrive pas à amener les uns au même niveau de performances que les autres <sup>(3)</sup>. ●

Pa. D.

<sup>(1)</sup> [bit.ly/1mZJxp6](http://bit.ly/1mZJxp6)

<sup>(2)</sup> 204 personnes d'origine marocaine, turque, congolaise et polonaise.

<sup>(3)</sup> [bit.ly/1iaOBnQ](http://bit.ly/1iaOBnQ)



Gratuit du 2 aout  
au 15 septembre

Du 2 aout au 30 mai 2015, Expo-Liège 14-18 présente *J'avais 20 ans en 14* à la gare des Guillemins et *Liège dans la tourmente* au Musée de la vie Wallonne. Entrée gratuite avec Carte PROF du 2 aout au 15 septembre.

Conçue par la société Europa 50, en partenariat avec la Ville et la Province de Liège, cette double exposition permettra de parcourir, de façon thématique et chronologique, l'histoire de la Grande Guerre ancrée dans une dimension internationale. Elle a été réalisée à partir de très riches et uniques collections issues de nombreux pays concernés. *Liège dans la tourmente* sera particulièrement centrée sur le rayonnement de Liège avant la Guerre, sur la Bataille des forts du 4 au 16 aout 1914, et sur la vie quotidienne à Liège et dans sa province, avant et durant la guerre.

Les concepteurs de l'exposition ont été très attentifs à la dimension pédagogique du parcours. Des outils seront mis à disposition des enseignants.

[www.liegeexpo14-18.be](http://www.liegeexpo14-18.be)

# L'orientation en enseignement spécialisé

**Le Conseil supérieur des Centres PMS a publié un avis qui se veut « la trame de réflexion qui doit guider toute équipe PMS dans sa démarche d'orientation vers l'enseignement spécialisé ».**

## Prix Reine Mathilde : un jury de jeunes

Le Prix Reine Mathilde 2014 a été décerné à l'ASBL Leren Ondernemen, de Louvain, qui mène des activités créatives rassemblant des jeunes et des personnes âgées. Le lauréat a été choisi parmi 89 candidatures.

La particularité de ce Prix est que ce sont des élèves du 3<sup>e</sup> degré secondaire de deux classes (une francophone et une néerlandophone) qui désignent le lauréat après présélection par un jury d'experts.

Nathalie Gilliot, professeure de religion catholique à l'athénée royal de Woluwe-Saint-Pierre, est ravie de l'expérience : « Dans le cadre du cours de religion, on était tout à fait dans les compétences actives de partage, de solidarité... Mais pour des raisons de facilité, il est préférable que les enseignants puissent se comprendre ». C'était le cas de M<sup>me</sup> Gilliot et de sa collègue, qui imaginent d'ailleurs des suites à ce premier échange...

[bit.ly/1nSRY6r](http://bit.ly/1nSRY6r)

L'avis que vient de publier le Conseil supérieur des Centres PMS <sup>(1)</sup> rappelle que « l'orientation vers un des types d'enseignement spécialisé requiert une approche tri-disciplinaire avec des temps de rencontres, d'analyses, d'observations, d'objectivations, de concertations ».

La finalité de ce travail d'orientation est de « proposer à chaque élève à besoins spécifiques, l'enseignement qui lui procurera le contexte d'apprentissage le plus favorable ».

Dès lors, l'analyse « ne portera [...] pas uniquement sur les difficultés, mais aussi sur les besoins spécifiques qui en découlent », tandis que « les ressources de l'élève et de son entourage seront des points d'appui utiles à son évolution ».

Le document insiste à plusieurs reprises sur le fait que le protocole justificatif de l'orientation en enseignement spécialisé, destiné à l'équipe pédagogique, « ne sert pas uniquement à justifier l'orientation de l'enfant vers un type d'enseignement ou un autre. Il vise aussi à éclairer les personnes qui le prendront en charge (école et CPMS) sur ses difficultés, besoins et ressources spécifiques, par ailleurs utiles à l'élaboration du Plan individuel des apprentissages ». Il ne devra d'ailleurs contenir « aucun élément étranger à cette double

finalité », ajoute le texte, qui veut aussi contribuer à une meilleure collaboration entre acteurs scolaires.

Le document comprend deux parties, avec chaque fois la même insistance sur la prise en compte des difficultés, des besoins mais aussi des ressources.

La première partie constitue une approche générale du travail tri-disciplinaire et présente une configuration d'éléments qui devraient être

relevés, analysés, pondérés et articulés avant même d'envisager l'orientation. Il s'agit des aspects médical, psychologique, pédagogique, socio-familial, qui ensuite feront l'objet d'une synthèse à réaliser en présence de la direction. Elle

offrira « une vision à la fois globale et plurielle de l'enfant ». La deuxième partie dégage, pour chacun des types d'enseignement spécialisé, les éléments qu'il semble important d'envisager. ●

**D. C.**

<sup>(1)</sup> [bit.ly/1mNbfW8](http://bit.ly/1mNbfW8) (voir aussi la circulaire 4857, [bit.ly/1jOk4f5](http://bit.ly/1jOk4f5)).





# L'espace pour faire briller les sciences

Depuis quinze ans, Christian Collette, professeur de sciences dans l'enseignement qualifiant, à Liège, intègre l'espace dans ses cours et ses projets.

**PROF. D'où vous est venu cet intérêt pour l'espace ?**

**Christian Collette.** J'ai eu mes époques. Je suis passé par les insectes, l'ordinateur,... Avec l'objectif de susciter l'attention et la curiosité d'élèves pas forcément passionnés par les sciences. L'espace possède des atouts : c'est une matière vierge qui évite l'impression de « déjà vu » et mêle sciences, philosophie, science-fiction,...

**Est-ce facile de l'intégrer dans les apprentissages ?**

Il ne s'agit pas de baser la totalité du cours sur l'espace, mais de l'intégrer quand c'est possible. Par exemple, en physique, on peut calculer les forces nécessaires pour s'arracher à l'attraction terrestre. En biologie, on peut aborder la tension artérielle en relation avec l'espace. Et les réactions atomiques peuvent expliquer la formation des étoiles. Je ne rate pas l'occasion de montrer à mes élèves que bien des technologies courantes sont des retombées civiles de celles qui ont été mises au point pour l'usage spatial : le téflon, les piles à combustible, les isolants thermiques,... Et je leur rappelle que l'industrie spatiale cherche de bons électromécaniciens, mécaniciens, soudeurs, dessinateurs, entre autres.

**Quel fut le point de départ de votre projet ?**

Ce sont les classes de l'espace à l'Euro Space Center, à Transinne. J'ai vu dans cette initiative de l'Euro Space Society une formidable occasion de réaliser un projet de classe d'un an (et de motiver des élèves à réunir des fonds). Et l'occasion de réaliser des travaux transdisciplinaires qui soudent l'équipe pédagogique. Des professeurs d'anglais ont demandé aux élèves de traduire des documents de la NASA ; la course à l'espace a été abordée au cours d'histoire ; l'espace a aussi donné lieu à des analyses de textes,...

En classe de l'espace, mes élèves du 2<sup>e</sup> degré vivent des activités liées au vol spatial, à l'exploration de l'espace, et partagent de petites chambres rappelant celles d'un vaisseau spatial. Il y a des tensions, des conflits à gérer, mais un esprit de solidarité naît, qui renforce la cohésion du groupe pour le reste de l'année. Nous vivons sur une autre planète et notre « retour sur terre » est aussi difficile qu'en capsule Soyouz...

**Et vous avez aussi suivi des formations, notamment aux États-Unis !**

Oui, une des premières, en 2003, lors de l'International Space Camp, en Alabama, avec quelque septante enseignants du monde entier. J'y ai découvert les outils pédagogiques créés par la NASA pour tous les niveaux d'enseignement. Et dernièrement, j'ai suivi un atelier organisé par l'Agence spatiale européenne et le programme de formation des enseignants Galileo m'a mis en contact avec des outils et méthodes innovants en sciences et en astronomie. Et notamment le logiciel Stellarium, qui me permet d'observer le ciel en classe avec mes élèves.

**Et à l'approche de votre fin de carrière, vous souhaitez partager votre expérience...**

En effet, je propose aux enseignants de me contacter (via [collettesy@gmail.com](mailto:collettesy@gmail.com)) s'ils souhaitent obtenir des références d'ouvrages ou d'articles, des logiciels, des conseils pour organiser des projets, intégrer des notions spatiales dans les programmes. ●

Propos recueillis par **Catherine MOREAU**



Christian Collette : « L'espace est une matière qui mêle sciences, philosophie, science-fiction,... » Et bande dessinée...

# E-LEARNING

## un autre défi



© Africa Studio/Fotolia.com & arturajev/Fotolia.com

### DOSSIER

● Un dossier réalisé par Catherine MOREAU et Patrick DELMÉE

- 19** La révolution des MOOCs
- 22** Je mets mon cours en ligne
- 24** Des cours par correspondance vers l'e-learning
- 25** Flexibilité, différenciation, gestion du temps
- 26** Le podcasting, un plus dans le supérieur
- 27** Des outils aident à mieux collaborer en ligne
- 28** Du on-line à l'hybride
- 29** Une capsule de 12 minutes équivaut à 50 minutes de cours

# FRWIG pédagogique

**Parce que l'e-learning, ou formation en ligne, répond à ses propres logiques, passer du papier aux cours en ligne ne se fait pas d'un coup de cuiller à pot. Nous sommes allés à la rencontre de spécialistes et d'explorateurs qui ont fait le pas. Et balisent le terrain...**

## La révolution des MOOCs

**M**OOC, pour **M**assive **O**pen **O**nline **C**ourse, ou cours en ligne ouvert et massif. Depuis septembre 2013, une centaine de MOOCs ont vu le jour en France. Celui du philosophe belge Luc de Brabandere, professeur à Centrale Paris, sur ce que les managers peuvent apprendre des grands philosophes, compte plus de 50 000 inscriptions. En Fédération Wallonie-Bruxelles, l'Université catholique de Louvain a emboîté le pas. Construit par les professeurs Pierre Baudewyns, Vincent Legrand, Min Reuchamps et Nathalie Schifino, *Découvrir la science politique*, intéresse plus de 7 300 étudiants à travers le monde <sup>(1)</sup>.

Par ailleurs, le service de l'Enseignement à distance (EAD) qui offrait jusqu'à présent des cours « papier » à 90 % et en ligne à 10 %, se prépare à inverser cette proportion. Cette transition vers le numérique, à finaliser en 2016-2017, visera encore plus qu'avant le public des candidats aux jurys centraux.

L'Institut de la Formation en cours de

Carrière (IFC) a réalisé cette année trois formations de type hybride. Certains modules se réalisent en présentiel et d'autres à distance via la plateforme IFC de ressources et d'échanges : Dyslexie, Décolège !, Travailler collectivement.

### Une réalité très diverse

Voilà trois exemples qui jettent un coup de projecteur sur l'e-learning. Défini par la Commission européenne comme « *l'utilisation des nouvelles technologies multimédias de l'Internet pour améliorer la qualité de l'apprentissage en facilitant d'une part l'accès à des ressources et à des services, d'autre part les échanges et la collaboration à distance* ». Centre de recherche et d'expertise en e-learning de l'Université de Liège, le Laboratoire de soutien à l'Enseignement télématique (LabSET) parle, lui, d'« *apprentissage en ligne centré sur le développement de compétences par l'apprenant et structuré par les interactions avec le tuteur et les pairs* ».

**E-learning**

L'e-learning, l'e-formation, la formation en ligne (en France), ou l'apprentissage en ligne (au Canada),... désignent l'ensemble des solutions et moyens permettant l'apprentissage par des moyens électroniques. La rédaction a choisi d'utiliser le premier terme par souci de concision.  
[bit.ly/118kFgK](http://bit.ly/118kFgK)

**FOAD**

La notion de formation ouverte et/ou à distance (FOAD en France, ODL - Open Distance Learning pour les anglophones) désigne les processus de formation initiale ou continue, individuels ou collectifs se faisant à distance.  
[bit.ly/Sy3Ze8](http://bit.ly/Sy3Ze8)

**MOOC**

Acronyme anglais de Massive Open Online Course, soit cours en ligne ouvert et massif. Le MOOC constitue un exemple de formation ouverte et à distance en télé-enseignement. Les participants aux cours, enseignants et élèves, sont dispersés géographiquement et communiquent par Internet. Le qualificatif « massif » est lié au grand nombre de participants.  
[bit.ly/Sy13aj](http://bit.ly/Sy13aj)

**Khan-academy**

La Khan Academy est une organisation à but non lucratif qui veut donner accès à l'enseignement gratuit pour tous, à travers le monde. Elle met à disposition des contenus pédagogiques en ligne (leçons vidéo, exercices d'évaluation des compétences, outils de suivi pour les enseignants, etc.) qui permettent un apprentissage personnalisé et interactif pour les apprenants de tout âge.  
[bit.ly/117C58y](http://bit.ly/117C58y)

Ces deux définitions citées dans le Guide du e-learning de l'Association wallonne des Télécommunications<sup>(2)</sup>, pointent plusieurs éléments importants, confirmés par Bruno De Lièvre. Pour ce professeur de l'Université de Mons, « *la multiplicité des médias a fait évoluer les cours par correspondance vers des dispositifs d'apprentissage qui peuvent se positionner en-dehors des espaces classiques de formation. Leur mise en œuvre se caractérise par une diversité importante : jouent ici des facteurs comme les modalités pédagogiques, le degré de distance, le public, son encadrement, la technologie* ».

L'e-learning est avant tout une modalité d'apprentissage, qui repose sur une approche pédagogique. Elle doit au minimum prévoir une scénarisation très élaborée, une structure plus ou moins contraignante, plus ou moins autonome, de la simple transmission de savoir au travail par projet.

Cet enseignement à distance peut se passer de la présence physique de l'enseignant. Toutefois, en Fédération Wallonie-Bruxelles, le dispositif mélange le plus souvent des séquences de cours en ligne et des rencontres en présentiel, ce qu'on appelle le « blended learning ».

Les cours se conçoivent en fonction du public concerné, plus ou moins autonome et plus ou moins nombreux. Les MOOCs, par exemple, s'adressent en même temps à des masses d'apprenants. Corollaire de cette ouverture ? Jusqu'à 90 % d'abandon ! Le tutorat et l'accompagnement pédagogique peuvent le réduire. Une scénarisation pédagogique appropriée compensera l'absence de tuteurs, qui réduit les coûts. Cette scénarisation règle les missions de l'étudiant, de l'encadrement, l'intervention du tuteur. Et les outils numériques de suivi permettent aussi à un tuteur de suivre un nombre plus important d'étudiants (lire en page 27).

**Des spécificités**

Cette diversité s'accompagne d'une série de spécificités pointées par l'Agence wallonne des Télécommunications (lire en pages 22-23). Avant le succès du numérique, l'apprentissage à distance se faisait surtout par courrier et par téléphone. Aujourd'hui, les TIC facilitent la diversification des méthodes et stratégies d'apprentissage. Cela permet de mieux répondre à la diversité des styles cognitifs (visuel ou auditif), des besoins, des attentes et des préférences des apprenants. Cela favorise d'autant plus l'autonomie, l'implication et les performances.

L'e-learning facilite également l'introduction de méthodes et stratégies d'apprentissage originales : pédagogies actives, participatives, apprentissage par problèmes ou par le jeu, travail sur ses processus mentaux, ... Elles peuvent se baser sur les théories connectivistes et d'auto-formation<sup>(3)</sup>. Elles ne sont pas inédites ; la mise à distance des cours peut inciter la réflexion pédagogique à remettre en œuvre des théories de l'apprentissage actif... mais cela n'est pas toujours le cas.

De même, dans les dispositifs de e-learning, on peut trouver des modalités d'évaluation diversifiées : autoévaluation, évaluation des pré-requis, formative, certificative, par outils numériques... « *Certaines ne vont pas sans poser des questions sur leur niveau de fiabilité*, rappelle M. De Lièvre. *Elles ont toutes une valeur en fonction du contexte d'usage. L'évaluation par les pairs, par exemple, n'est pas nécessairement certificative mais convient bien pour juger de projets de groupe* ».

La flexibilité est de mise avec l'e-learning. Ses utilisateurs apprennent ce qu'ils veulent, où et quand ils le veulent. L'e-learning s'adapte aux réalités culturelles et sociales variées, aux styles cognitifs ou compétences à développer. Et il est disponible à un grand nombre d'apprenants, les compétences techniques étant de plus en plus à la portée de chacun.

**Des moyens**

Si l'e-learning est peu présent dans l'enseignement obligatoire et dans les hautes écoles, il est davantage en promotion sociale, dans

l'EAD et dans les universités (lire en pages 24-27). Mais il suppose un investissement important en temps, en technique et en argent pour les concepteurs. Une des firmes à l'origine des MOOCs américains, Udacity, vient d'ailleurs de jeter le gant.

« Ce cout est en partie technologique, commente M. De Lièvre. Bien que ce problème soit, selon moi, appelé à disparaître. 75 % des étudiants amènent un appareil mobile (portable, tablette, smartphone,...) en salle de cours. Cela pose des questions d'équité entre étudiants ; il faut en tenir compte. De plus, chaque établissement du supérieur dispose aujourd'hui d'une plateforme pour au minimum respecter l'obligation décréétale de mettre à disposition de ses étudiants ses supports de cours<sup>(4)</sup>. Plusieurs de celles-ci sont gratuites et disposent d'une série d'outils : dépôt de ressources, messagerie, forum, chat,... ».

Mais le cout est surtout humain. M. De Lièvre : « Un cours en ligne, ce n'est pas la simple transposition d'un cours traditionnel. Il faut le scénariser, varier les modalités pédagogiques, permettre autonomie et collaboration... Autour de lui, il faut créer une administration informatique et un encadrement technique, mais surtout pédagogique. Aujourd'hui, il semble que toutes les universités s'orientent vers le développement de politiques d'aide à la réussite, dont l'e-learning ». Encore faut-il que le cadre institutionnel relaie et prenne en compte les initiatives locales. « Par exemple, insiste M. De Lièvre, il est indispensable que le temps des étudiants pour suivre un cours en ligne ou des enseignants pour le préparer et pour assurer le tutorat soient pris en compte dans l'organisation de leur grille horaire ».

### Un risque de privatisation ?

L'importance des moyens à mettre en œuvre pour développer l'e-learning doit-elle faire craindre une privatisation de pans entiers de l'enseignement ? M. De Lièvre y croit peu : « Les moyens technologiques seront encore plus présents demain, et l'apprentissage de plus en plus mobile. Nos institutions éducatives possèdent des moyens et semblent

vouloir en consacrer aux technologies. Elles possèdent une expertise pédagogique qui dépasse la logique à court terme et de rentabilité immédiate du privé.

Or, les outils développés par les industriels qui veulent s'insérer dans l'éducation sont souvent attractifs par la forme, avec des fondements pédagogiques qui font défaut. Reste une question essentielle à se poser : comment stimuler l'évolution de nos pratiques pédagogiques, à l'aide des technologies, en faveur des élèves, étudiants et apprenants ? » ●

<sup>(1)</sup> [bit.ly/UaxNs5](http://bit.ly/UaxNs5)

<sup>(2)</sup> [bit.ly/114GAFc](http://bit.ly/114GAFc)

<sup>(3)</sup> BEDIN V., FOURNIER M., *Apprendre, Pourquoi ? Comment ?*, Éditions Sciences humaines, 2014, [bit.ly/1oUY5Lr](http://bit.ly/1oUY5Lr)

<sup>(4)</sup> [bit.ly/1uh7MDZ](http://bit.ly/1uh7MDZ)

### Plateformes de MOOCs

Certaines plateformes ont été conçues directement pour être des MOOCs et sont portées par des entreprises ou des fondations : Coursera, Udacity, edX, FutureLearn (toutes en anglais)... Certaines sont portées par

des entreprises proposant au départ des LMS (comme Canvas Network et CourseSites by Blackboard) qui ont été adaptées pour passer au « massif »... D'autres sont des logiciels libres : Moodle, Course Builder de Google, Sakai CLE, OpenMoooc, Class2Go ou la version libre de Canvas. Le code-source d'EdX a également été libéré en juin 2013. [bit.ly/Sy13aj](http://bit.ly/Sy13aj).



# Je mets mon cours en ligne

Lorsqu'un enseignant désire mettre en ligne tout ou partie de son cours, quelles sont les questions auxquelles il est confronté ?

Réponses avec Pascal Balancier, le spécialiste de l'e-learning à l'Agence wallonne des Télécommunications (AWT).



**PROF : Pascal Balancier, l'e-learning, c'est avant tout un enseignant...**

**Pascal Balancier :**

Le chercheur Nicolas Roland (ULB) qualifie les TIC de « pharmakon ». Celui-ci est à la fois positif et négatif, médicament et poison. C'est l'intervention de l'enseignant pharmacologue qui fait pencher la balance du bon ou du mauvais côté. Mais il faut savoir que les TIC amplifient la méthode pédagogique. On peut passer

très vite du transmissif à l'hypertransmissif. L'enseignant doit donc très bien préparer son outil. Et ne pas hésiter à le tester, pour éviter de faire pire que mieux.

## Quels sont des éléments pédagogiques spécifiques ?

Quelques éléments précis sont incontournables. On doit adapter le contenu à l'outil. On ne transmet pas un contenu par l'intermédiaire d'un écran d'ordinateur comme par l'intermédiaire d'une feuille de papier.

De plus, il a tout intérêt à se présenter en modules, pour gérer le rythme de progression de l'apprentissage, et éviter le décrochage. Une vidéo d'une heure de cours transmissif sera plus difficile à suivre qu'une série de capsules de quelques minutes évoquant des questions précises. Le morcèlement évite un processus trop linéaire.

Dans le même ordre d'idées, on pourra prêter aussi une attention particulière à la navigation au sein du cours.

## Une autre composante, c'est l'apprenant ou le groupe d'apprenants ?

Le public est varié. L'enseignant doit adapter son cours à sa cible. La forme et le contenu de l'outil seront très différents selon qu'on s'adresse au personnel d'une entreprise, aux spécialistes d'un domaine donné, à des étudiants ou des élèves. Même si les stratégies utilisées sont poreuses, et qu'on retrouve des points communs.

Par ailleurs, l'outil devra s'adapter au background de l'apprenant : il doit autoriser, voire favoriser l'individualisation de l'apprentissage et l'autonomie de l'apprenant. Mais pour celui-ci, l'auto-discipline n'est pas quelque chose de facile.

Pour maintenir son accrochage, l'enseignant prévoira un système d'accompagnement ou de tutorat. L'apprentissage distant exclusif ne peut en aucun cas remplacer entièrement l'enseignement présentiel. La clé d'un e-learning réussi est sans conteste de déboucher sur le blended learning, l'apprentissage mixte distanciel/présentiel.

D'autres facteurs favorisent la motivation de l'apprenant. Ces modes peuvent passer par la voie technique : auto-évaluations, exercices ludiques, présentation détaillée du résultat final attendu,... Mais aussi par la voie organisationnelle : travail collaboratif, encadrement spécifique,... Des liens vers le réel concrétiseront l'objet de l'enseignement : exemples tirés de cas réels, liens vers des cours connexes et/ou vers des témoignages, etc. Des outils stimuleront la créativité : exercices de taille limitée, exemples de transposition des notions à des contextes différents, etc.

### Pouvez-vous apporter des précisions sur le tutorat ?

Les tuteurs font l'interface entre les apprenants et l'enseignant. Ils ont un rôle administratif et organisationnel. Ils peuvent se limiter à être réactifs et répondre aux questions des apprenants. Mais ils peuvent aussi être proactifs, jusqu'à jouer un rôle de soutien pédagogique et socio-motivationnel : ils lancent la structuration du groupe et ils soutiennent l'apprenant et son groupe lorsque son moral est en baisse.

### Un projet comme celui-là passe par des étapes ?

L'AWT préconise la méthode de gestion de projets ADDIE, structurée en cinq étapes : analyse, design (ou conception), développement (ou réalisation), implémentation, évaluation. Cette dernière est très importante pour rectifier le tir si nécessaire. J'ajoute que tout projet s'inscrit dans un contexte et qu'il est nécessaire de rester en lien avec son institution et sa hiérarchie, ses contraintes organisationnelles, techniques, matérielles.

### Au-delà des éléments que vous avez cités, l'AWT a regroupé cinq caractéristiques qui permettent de labelliser un cours d'e-learning... <sup>(1)</sup>

Le premier principe est de faciliter l'utilisation. La plateforme doit fournir aux apprenants les éléments nécessaires à une compréhension et à une utilisation optimales du parcours d'apprentissage. Ils sont pédagogiques : objectifs du cours, plan, modalités et critères d'évaluation, glossaire, liste de liens utiles,... Mais aussi techniques : pour se connecter au cours et utiliser les outils,... Organisationnels : agenda, droits, devoirs,... Ou liés à l'accessibilité : chemin pour démarrer, avoir de l'aide,...

Il faut ensuite varier les apprentissages en utilisant des méthodes et stratégies adaptées

aux objectifs et moyens définis pour la formation. On peut varier les exercices, les approches pédagogiques : connaître, comprendre, appliquer, analyser, synthétiser, évaluer, etc.

Pour un même objectif, on proposera un choix libre ou imposé de différents parcours d'apprentissage. On utilisera pédagogie active, apprentissage par problèmes, l'observation de ses processus d'apprentissage, les jeux et simulations, etc. Enfin, on alternera le présentiel et le distanciel.

Tertio, il faut promouvoir les échanges et les interactions entre les apprenants. Cela passe par le travail collaboratif, le tutorat, le blended learning. Cela se fera notamment grâce à l'accès et l'utilisation d'une plateforme proposant des outils collaboratifs : forum, chat, wiki, blogs, mail, visioconférence, etc. Des outils de feedbacks automatiques pourront aussi améliorer le processus.

Le principe suivant est la cohérence ou la concordance entre l'évaluation transparente, les objectifs annoncés et les méthodes pédagogiques mobilisées.

Le dernier principe est de penser multimédia. Les TIC permettent de varier les médias : images, sons, textes, vidéos, animations, etc. Elles favorisent aussi l'interactivité : les actions de l'utilisateur ont un impact sur le comportement de l'interface. Les outils de communication et de collaboration, les fonctionnalités ne manquent pas. Encore faut-il en garantir le fonctionnement sur différents canaux : ordinateurs, téléphones, consoles, etc. ●

<sup>(1)</sup> Le catalogue [www.learn-on-line.be](http://www.learn-on-line.be) spécifie si ses formations sont labellisées ou non.

## Des graines pédagogiques online

Séverine Dupire enseigne les sciences humaines dans le qualifiant à l'Institut de la Providence, à Wavre. Cet été, pour se lancer en e-learning, elle va tester son matériel, ses pratiques, via une graine pédagogique plutôt qu'un cours complet.

*« Mon objectif est d'expliquer le concept politique de gauche-droite. En fonction de cela, je vais sélectionner des ressources variées (papier et vidéos) et déterminer leur nombre. J'utiliserai notamment des capsules de Découvrir la science politique, le MOOC de l'UCL. Je les mettrai à disposition des élèves en classe pendant 2 ou 3 heures de cours. Puis, ils co-construiront une synthèse. Je serai présente comme personne-ressource. Et je teste avec des collègues une plateforme numérique dans mon école qui pourra notamment servir de support à cette expérimentation ».*

M<sup>me</sup> Dupire tire les fruits d'une expérience privée. Comme indépendante complémentaire, elle a participé à divers aspects de l'élaboration d'un MOOC avec le philosophe belge Luc De Brabandere <sup>(1)</sup> : modularisation du cours, réalisation des vidéos, choix d'animations et d'illustrations abordables par tous, mise en œuvre d'une évaluation par les pairs.

<sup>(1)</sup> La stratégie : ce que les managers peuvent apprendre des grands philosophes » [bit.ly/1nwN5Rz](http://bit.ly/1nwN5Rz)

200 cours,  
10 000 apprenants

L'Enseignement à distance (EAD) envoie chaque année par courrier environ 200 cours à plus de 10 000 apprenants d'horizons très variés. Il dispose déjà d'une offre de 10 % de modules d'enseignement en ligne. D'ici 2016-2017, la proportion va s'inverser : un bon millier de modules seront alors accessibles sur la plateforme Moodle.

« Vu l'offre de formation à distance en Wallonie et à Bruxelles et la diminution progressive de nos moyens, nous devons redéfinir nos missions prioritaires », explique François-Gérard Stolz, directeur général adjoint. Le Centre de recherche sur l'instrumentation, la formation et l'apprentissage (Université de Liège) a mené une enquête sur le fonctionnement de l'EAD. Elle a montré l'intérêt de centrer l'offre sur la préparation des apprenants aux jurys de l'enseignement obligatoire.

Dans un paysage concurrentiel et pour éviter des supports coûteux et peu écologiques, l'EAD va diffuser progressivement des modules de cours en ligne ; des contacts seront pris avec des CPAS, des espaces numériques de travail,... pour rendre l'offre accessible à tous.

Au total, un millier de modules seront accessibles sur la plateforme Moodle. Et M. Stolz d'ajouter : « L'EAD pourrait devenir le centre d'expertise en Fédération Wallonie Bruxelles pour les enseignants qui souhaitent proposer une formation en ligne à leurs élèves ».

# Des cours par correspondance vers l'e-learning

**L'Enseignement à distance (EAD) de la Fédération Wallonie-Bruxelles va mettre ses cours en ligne à l'horizon 2016-2017. Avec quels bénéfices pour les apprenants et les tuteurs-correcteurs ? La parole à Laurence Dohogne, coordinatrice pédagogique.**

**PROF : Comment avez-vous organisé ce chantier ?**

**Laurence Dohogne :** La première étape a consisté à analyser le contenu des cours papier et les contenus légaux (socles de compétences, programmes de l'enseignement obligatoire, programmes des jurys,...). Sur cette base, nous avons découpé 180 cours en un millier de modules qui représentent chacun une matière et/ou une compétence pouvant être acquise après 10 semaines d'apprentissage régulier et assidu.

Puis, nous avons proposé à nos quelque 400 rédacteurs/correcteurs/tuteurs (des enseignants travaillant dans des classes) d'y agencer savoir, information et interactivité. Une trentaine de modules existent déjà ; une centaine sont en chantier.

**Comment procèdent ces enseignants ?**

Leur expérience à l'EAD leur donne sans doute une longueur d'avance. Construire un cours à distance demande de décortiquer les étapes amenant à la maîtrise d'un contenu ou d'une compétence, de poser un large panel de questions et d'anticiper les réponses et réactions possibles. Nous leur proposons un ensemble d'outils permettant l'articulation d'un scénario pédagogique avec utilisation du son, de l'image et de l'interactivité. Les concepteurs travaillent toujours en duo ou en trio pour garantir contenu et relecture.

**Avez-vous prévu des temps de rencontre et de formation ?**

Nous proposons aux enseignants de déposer leurs questions dans des forums de discussion (« Comment mettre des vidéos, des graphiques, des images dans un module ? », « Quelle infographie respecter ?... »). Sur cette

base, nous organisons chaque mois une réunion du comité de suivi où ces thèmes sont débattus et nous publions en ligne le fruit de nos discussions.

Ce dispositif vise à faire vivre à nos enseignants, de l'intérieur, la situation d'un apprenant à distance. Avant la diffusion des premiers modules aux apprenants, une formation de tuteurs est prévue en septembre dans l'accompagnement de modules. Des rencontres entre metteurs en ligne et tuteurs, et entre tuteurs sont planifiées.

**Les avantages par rapport aux « cours papier » ?**

Bien plus de rapidité et d'interactivité. Prenons l'exemple du module *Préparation et étude approfondie d'un essai*, pour les élèves présentant le jury du 3<sup>e</sup> degré de l'enseignement général. Avant de remettre un devoir (qui sera corrigé dans les trois jours), l'apprenant a l'occasion de participer à des chats de discussion avec son groupe où le tuteur joue le modérateur, mais il peut aussi chatter avec son tuteur. La plateforme permet donc de développer un tutorat qui dépasse le stade de la correction des travaux et permet de jouer pleinement les rôles d'incitateur, de dépanneur et de coach.

**Ces modules seront accessibles à tous les enseignants ?**

Effectivement. L'EAD ne répond pas seulement aux besoins de personnes qui ne fréquentent pas l'école pour des raisons variées (maladie, abandon des études, séjour à l'étranger,...). Il peut permettre une remise à niveau encadrée par un tuteur et enrichir la différenciation dans l'enseignement en présentiel. ●



# Flexibilité, différenciation, gestion du temps

Plusieurs écoles de promotion sociale organisent des unités de formation ou des activités d'enseignement en e-learning. Le Collège technique Saint-Henri, à Mouscron, notamment.

Les étudiants soulignent la flexibilité, la gestion du temps, la différenciation et le respect des rythmes individuels que permet l'e-learning.

Sur la base d'un document École et vie privée : quelques casus, vous établissez une « Charte de l'enseignant ». Elle mentionne les droits, devoirs et obligations de l'enseignant, des parents et de l'élève ». Maxime Duquesnoy a demandé ce travail à ses étudiants de la section Certificat d'aptitudes pédagogiques du Collège Technique Saint-Henri/Promotion sociale, à Mouscron. Chacun d'entre eux a placé sa proposition sur la plateforme numérique de l'école. Puis, au cours, l'enseignant a réalisé une synthèse, repostée pour les étudiants via la plateforme.

Cette part de l'e-learning, plusieurs écoles de promotion sociale la proposent comme le prévoit un récent décret<sup>(1)</sup>. Dans l'école mouscronnoise, elle concerne deux unités de formation (législation et organisation de l'enseignement et pratique de la communication) et se déroule dans l'école ou à distance durant la dernière heure d'une des trois soirées hebdomadaires des cours.

« Nous avons varié les activités proposées en e-learning, explique M. Duquesnoy. Tantôt il s'agit d'activités de remédiation et/ou d'approfondissement de la matière. Tantôt, les étudiants sont invités à visionner une vidéo sur une thématique qui est développée au cours suivant en présentiel,... » L'enseignant précise que lors de certaines activités, les productions des étudiants ont été mises en ligne pour que le reste du groupe puisse en profiter. Cela a permis de renforcer la cohésion du groupe tout en instaurant une forme de tutorat, de différenciation.

Pour ces activités, les enseignants ont aussi varié techniques et modalités. Comme la création de capsules vidéo où le professeur explique un point de matière ou des exercices en ligne interactifs avec autocorrection, que l'étudiant peut répéter. Ou encore l'utilisation de vidéos existantes, remaniées et/ou découpées selon les besoins et objectifs poursuivis, et de traitements de textes collaboratifs pour construire collectivement des concepts.

« En intégrant les TICE au sein de la formation de ces étudiants, nous parions sur une percolation au sein de leurs (futurs) classes », ajoute M. Duquesnoy.

Et qu'en pensent les étudiants ? « Leur avis est globalement positif, poursuit-il. Ils soulignent en particulier la flexibilité, la gestion du temps, la différenciation et le respect des rythmes individuels que permet l'e-learning. Beaucoup disent que cette modalité renforce l'intérêt pour l'apprentissage de la matière car elle dynamise l'activité. Et le fait que ces activités cassent le rythme en fin de soirée est particulièrement apprécié ». ●

<sup>(1)</sup> [bit.ly/OZT9Vw](https://bit.ly/OZT9Vw)

# Le podcasting, un plus dans le supérieur

Dans la plupart des universités, des enseignants complètent leurs cours par des podcasts. L'ULB a mis au point EZcast<sup>(1)</sup>, une infrastructure qui leur permet de les produire. Elle est accessible à tous.

Certains enseignants de l'ULB enregistrent une ou plusieurs séances de cours (en audio-vidéo, en audio-diaporama, voire en audio-vidéo-diaporama). D'autres réalisent des séquences plus brèves ou capsules. Les uns choisissent de mettre ces produits à disposition de leurs étudiants avant ou après le cours. D'autres utilisent les capsules directement dans le cours.

Le podcasting est un moyen de diffuser des fichiers (audio, vidéo ou autres) sur Internet



appelés « podcasts ». Par l'entremise d'un abonnement à un flux de données (RSS, par exemple), il permet aux utilisateurs l'écoute immédiate ou le téléchargement automatique d'émissions audio ou vidéo, à destination par exemple d'ordinateurs ou de baladeurs numériques en vue d'une vision ou d'une écoute ultérieure.

Certains y voient un côté négatif : la transposition à l'écran d'un enseignement hyper-transmissif. Nicolas Roland mène depuis 2010 la recherche-action à l'origine de ce projet. Selon lui, le podcasting permet aux étudiants de revoir un cours manqué, de compléter leurs notes ou de revoir certaines séquences pour préparer les examens.

Via l'accès à ces contenus de cours supplémentaires, les étudiants peuvent approfondir certaines notions, préparer des travaux pratiques ou laboratoires, etc. Les usages de

l'outil sont nombreux et dépendent des besoins de chaque enseignant. « *Les étudiants participent plus au cours, poursuit-il, car ils sont libérés de l'obligation de prise de notes. Ils sont plus actifs, réfléchissent plus et posent plus de questions. Cela leur permet d'accéder à des cours complets et d'approfondir plus facilement les matières. Ils investissent le podcast comme un outil d'aide à l'apprentissage* »<sup>(2)</sup>.

Cent quatre enseignants participent. Ils ont produit 350 podcasts jusqu'ici. Une équipe de cinq personnes les encadre<sup>(3)</sup>. Celle-ci collabore avec des conseillers scientifiques d'autres universités. « *Cela crée du dynamisme, explique un utilisateur, le professeur Denis Pools. J'enregistre déjà mes cours. Pour septembre, j'envisage, avec l'aide de la cellule podcasting, de travailler en classe inversée ou en MOOC* ».

C'est cette équipe qui a mis au point EZcast, l'infrastructure de production audiovisuelle pédagogique. Elle vient d'en mettre le code source à disposition des internautes. M. Toutlemonde peut la télécharger. Ainsi, elle permet de contrôler l'enregistrement de son cours, de gérer ses enregistrements et d'y soumettre des vidéos de son propre ordinateur. D'autres utilisateurs peuvent ensuite télécharger les médias, s'y abonner au moyen d'un flux RSS ou encore les visualiser en ligne par l'intermédiaire d'un lecteur audiovisuel enrichi. « *Ce lecteur est devenu interactif. Les étudiants peuvent voir les signets placés par les enseignants, y déposer les leurs et des notes, et partager le tout, explique M. Roland. Il permet aussi aux utilisateurs de passer d'un flux à un autre et de faire une recherche avancée...* » ●

<sup>(1)</sup> <http://EZcast.ulb.ac.be/>

<sup>(2)</sup> Nicolas Roland évoque ses observations aussi dans « Intégration du podcasting à l'université : Pourquoi ? Comment ? Pour quels résultats ? » [bit.ly/1mYZVHZ](http://bit.ly/1mYZVHZ)

<sup>(3)</sup> <http://podcast.ulb.ac.be>

# Des outils aident à mieux collaborer en ligne

Deux assistants de la Faculté de Psychologie et des Sciences de l'Éducation de l'Université de Mons ont publié récemment des thèses sur des démarches pédagogiques facilitant l'encadrement à distance.

Assistant à l'Université de Mons, Gaëtan Temperman a publié sa thèse sur un apprentissage à distance dans lequel il utilisait des indicateurs visuels et il assignait des rôles aux apprenants<sup>(1)</sup>. Il s'agissait des étudiants du cours d'Introduction à la pédagogie qui menaient à distance des travaux pratiques, via un forum de discussion et un wiki, outil d'écriture à plusieurs mains.

« Pour diminuer la charge des tuteurs, j'ai assigné des rôles dans chaque équipe : organisateur, secrétaire, modérateur, ... Des logiciels m'ont aidé à exploiter les traces quantitatives de leurs travaux : connexion à un outil, échange dans le forum... ».

D'autres lui ont permis de relever des indicateurs qualitatifs. Il a référencé les mots-clés des interventions pour objectiver la qualité de l'argumentation, relevé les occurrences des concepts via une analyse lexicométrique, déterminé la participation de chacun à la synthèse dans le wiki. Enfin, une jauge a évalué quel temps chaque groupe consacrait à chaque étape du scénario.

Tout cela était visualisé en temps réel par des graphiques : chaque étudiant pouvait ainsi se rendre compte de son fonctionnement et se réguler. « L'analyse croisée entre la progression effective des étudiants et leurs traces d'apprentissage montre qu'il est plus pertinent de s'appuyer sur le qualitatif que sur le quantitatif, explique M. Temperman. Par ailleurs, l'enseignant qui visualise ces données agrégées peut se rendre compte de l'efficacité de son scénario et le faire évoluer ».

La thèse publiée en 2014 par Sandrine Decamps, également assistante à l'Université de Mons, porte sur *La scénarisation pédagogique d'activités collaboratives en ligne*<sup>(2)</sup>. Selon elle, « celle-ci doit tenir compte de la structuration pédagogique et des facteurs psychosociaux liés au processus de collaboration ».

Pour apprendre dans des dispositifs de formation en ligne de plus en plus massifs, il faut maîtriser les outils de travail et de partage du savoir et développer des compétences sociales et communicationnelles. Lors des travaux pratiques qu'elle a observés, des équipes réduites (3, 4 étudiants) permettaient un lien social fort.

Elles devaient réaliser des activités de groupe, avec des outils comme les cartes conceptuelles et les forums de discussion structurés selon un scénario proposé par l'enseignant (partage, vérification, argumentation, prise de décision).

« Les apprenants très participatifs sont plus efficaces s'ils sont libres de structurer leur forum, observe-t-elle. Pour ceux qui se disent, au départ, peu collaboratifs, une structuration plus forte les incite à participer davantage ». Prendre en compte le profil de l'apprenant en début d'apprentissage se révèle très précieux. De plus, l'enseignant peut former des équipes équilibrées où les étudiants plus actifs développent la participation des plus faibles. ●

<sup>(1)</sup> Visualisation du processus collaboratif et assignation de rôles de régulation dans un environnement d'apprentissage à distance

[bit.ly/1hPDq9o](http://bit.ly/1hPDq9o)

<sup>(2)</sup> [bit.ly/1tL793f](http://bit.ly/1tL793f)

## Podcasting

Le podcasting, la diffusion de fichiers (audio, vidéo ou autres) sur Internet. Ces productions sont appelées podcasts (ou balados, au Québec). Par l'entremise d'un abonnement à un flux de données au format RSS ou Atom, le podcasting permet aux utilisateurs l'écoute immédiate ou le téléchargement automatique d'émissions audio ou vidéo, à destination par exemple de baladeurs numériques, en vue d'une écoute ultérieure. [bit.ly/1piYveV](http://bit.ly/1piYveV)

# Du on-line à l'hybride

## Je participe à un MOOC

Au département pédagogique de Bastogne de la Haute école de Namur-Liège-Luxembourg, Jeanne-Marie Longrée, technopédagogue, utilise une plateforme pour déposer des ressources en ligne (annonces, supports de cours), pour interagir avec les étudiants par la construction de wiki, et pour mettre en place des parcours pédagogiques à distance.

Aujourd'hui, elle participe au MOOC Enseigner et former avec le numérique <sup>(1)</sup>. Les tâches proposées sont très diverses : lecture de documents, vidéos, résolution d'énigmes, évaluation via des QCM, etc. Elle découvre une palette d'outils : la plateforme Moodle, Framapad, Pearltrees, etc. Elle échange avec des participants d'horizons différents : enseignants, chercheurs, collègues français,... Elle prend part à une expérience de projet collaboratif de classe inversée, avec un groupe de 14 enseignants.

*« Cette expérience est chronophage, plus qu'annoncé. Mais, elle est très riche, compte tenu de la qualité des ressources mises à notre disposition. Bref, cela me permet de faire évoluer mes propres pratiques pédagogiques et mon métier de formateur d'enseignants ».*

<sup>(1)</sup> [bit.ly/1uhRREj](http://bit.ly/1uhRREj)

**Même si elles sont peu nombreuses, les expériences d'e-learning existent aussi en hautes écoles. C'est le cas à Virton, par exemple.**

À la Haute école Robert Schuman à Virton, Fabian Demily et Dany Fosty donnent le cours Apport des TIC et des médias, dans un format hybride. Lors d'un atelier d'une semaine complète en présentiel, les étudiants préparent en groupe un parcours intégrant au moins une technologie. Il est mis plus tard en pratique dans une classe. Le distanciel se fait via une plateforme avec des sollicitations en amont et en aval.

« C'est du présentiel augmenté », explique Dany Fosty, coordonnateur administratif et chargé du cours. Les enseignants y déposent les notes de cours et des articles. Dans le forum, les étudiants se positionnent par rapport à ces contenus et en débattent. Ils déposent leurs propres productions, elles-mêmes débattues. Et, dans un Wiki réflexif, chacun observe son avancement par rapport aux compétences.

« Pour que les élèves y aillent franco, nous leur garantissons la confidentialité ». Et, lors de l'évaluation, chaque groupe argumente ses positions pédagogiques par rapport à un article et défend ses choix et positions pédagogiques appliqués sur le terrain et ses prises de position sur le forum. « On est là pour faire péter le vernis, commente M. Fosty, voir ce qu'ils ont dans le ventre ».

Cette formule, étreinte en 2004, par Dany Fosty et Claude Lerase, aujourd'hui pensionné, faisaient suite à un essai plus distanciel. En 2001, ils avaient participé à Formadis, une formation initiée par le Labset à Liège. « Avant cette formation, nous plaidions pour les TIC dans un cours frontal. La formation nous a rendus autonomes pour mettre un

*cours en ligne, le gérer et le coacher. J'y ai entre autre appris que, par mail, l'approche, plus soft, comprend de la relance ; si le vocabulaire est trop direct, l'apprenant décroche ». Ainsi, ils ont basculé du concept de préparation à celui de scénario. Et se sont lancés dans un cours en ligne précédé d'un présentiel au début, pour l'introduction, et à la fin, pour l'examen. « Entre les deux, tout se passait sur la plateforme ».*

Ils se sont auto-surveillés et ont mesuré la quantité de travail. « Les meilleurs étudiants n'étaient pas plus performants. Par contre, les étudiants en échec sont devenus très rares. Nos corrections ont diminué. Le coaching rend l'évaluation formative constante, et les allers-retours plus individualisés et plus rapides que d'un cours présentiel à l'autre ».

D'une part, leurs étudiants se disaient peu habitués à gérer leur temps. D'où la panique en avril pour rattraper leur retard. D'autre part, certains collègues estimaient que ce n'était pas un vrai cours. « En effet, le paradigme Enseigner changeait, commente M. Fosty. Nous descendions de notre estrade ». Mais la direction les a soutenus, tant sur le plan de l'organisation, des finances, de la technique. Toutefois, il leur manquait une incarnation du contenu dans la réalité, du contenu, des disciplines. Et surtout, davantage de relations humaines. Ils sont donc revenus à un cours plus hybride, tout en continuant à bousculer les habitudes. ●

# Une capsule de 12 minutes équivaut à 50 minutes de cours

Plusieurs enseignants du Centre éducatif communal secondaire La Garenne, à Charleroi, ont adopté le modèle de la classe inversée pour certaines séquences de cours.

Une courte vidéo montrée en classe pose le défi : « Pourquoi les icebergs flottent-ils sur l'eau ? »<sup>(1)</sup>. Au tour des élèves de le relever en puisant les informations nécessaires, à domicile, dans un cours audio-vidéo construit par des enseignants, riche d'expériences, d'animations, de photos. En classe, ils confronteront, nuanceront leurs réponses avant d'appliquer les connaissances à la résolution de problèmes et à des travaux pratiques.

Plusieurs enseignants de La Garenne, à Charleroi, sont montés dans le train de cette nouvelle approche pédagogique qui rompt avec le modèle traditionnel d'enseignement. « Le déclic, ce fut lorsque Anne-Gaëlle Merlot, une élève de 5<sup>e</sup> transition Éducation physique, a expliqué (parfaitement) la répliation de l'ADN (le transfert des noyaux dans le processus de création de la cellule) à une partie de la classe qui n'avait pu assister au cours, explique Patrick Bombart, professeur de sciences. Cette élève était passée de la phase consommation de la matière à la phase de production ».

L'enseignant a scénarisé certaines séquences de cours en réalisant des capsules vidéo de 12 minutes suivies de petits questionnaires d'autoévaluation. « Bien sûr, cela prend beaucoup de temps. Mais les avantages pédagogiques sont nombreux. Je peux gérer, confronter l'ensemble des questions des apprenants. Le temps dégagé en classe – une capsule de 12 minutes équivaut à 50 minutes de cours – peut être utilisé pour des exercices plus nombreux, plus différenciés et pour l'apprentissage par projet. L'élève qui échoue à l'évaluation qui suit peut revoir la capsule autant de fois qu'il le souhaite. Et après une absence, une remise à niveau est facilitée ».

M. Bombart collabore aussi avec Alain Stradiot, professeur d'éducation physique, qui a mis en ligne plusieurs séquences de son cours d'hygiène. « En cas de problème, les élèves communiquent avec moi via Facebook. Je peux ainsi leur donner des précisions, des schémas, des photos, des liens utiles. Et d'autres ressources pour l'élève qui veut en savoir plus. C'est aussi de la différenciation ».

Pour Michel Vandriessche, responsable des cyberclasses, ce modèle de classe inversée progresse lentement. « Partager des cours qu'on a peiné à construire ne va pas de soi et peu de conseillers pédagogiques sont suffisamment formés aux nouvelles technologies de la communication pour accompagner les enseignants souhaitant faire le pas. Il faut aussi rassurer les parents désarçonnés devant ce changement ».

Le responsable voit plus loin : le système pourrait être élargi à d'autres écoles de la Ville, même fondamentales. Moyennant un code d'accès à la plateforme Claroline Connect, chaque élève ou étudiant, quel que soit son niveau, pourrait se remettre à niveau grâce à des séquences mises en ligne par des enseignants. ●

<sup>(1)</sup> <http://bit.ly/1kJPWSt>

## Classe inversée

À l'École communale de Turpange, Frédérique Lamy utilise la classe inversée pour sa classe de 4<sup>e</sup>, 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> primaires. « Je suis partie d'un constat : les parents n'ont plus (ou ne prennent plus) le temps de s'occuper des devoirs de leurs enfants qui se trouvent parfois démunis devant les exercices à réaliser. La classe inversée répond à cette situation, sachant que tous les enfants de ma classe sont connectés ».

Les capsules mises en ligne concernent les mathématiques : géométrie, grandeurs et nombres. « Ce n'est qu'un début, je complète régulièrement. L'objectif, c'est que toutes les matières s'y retrouvent, mais cela prend énormément de temps ».

Les enfants peuvent visionner les capsules à leur rythme et autant de fois qu'ils le désirent. En classe, ils sont regroupés en fonction de leur niveau dans chacune des matières : des défis pour les plus forts et de nouvelles manipulations pour ceux qui en ont besoin.

« Les capsules matière se trouvent sur notre chaîne YouTube Ma classe 456<sup>(1)</sup>, ajoute M<sup>me</sup> Lamy. De même qu'une capsule explicative pour les parents, les enseignants et tous ceux qui le désirent ».

<sup>(1)</sup> [bit.ly/1h82eZG](http://bit.ly/1h82eZG)

### POUR EN SAVOIR +

En marge de la version électronique du magazine, le lecteur trouvera une sélection de ressources consacrées au e-learning.

[www.enseignement.be/prof](http://www.enseignement.be/prof)

# « Une école gratuite et de qualité, c'est un droit »

© La Ligue des Familles



Dans cette rubrique, notre invité développe le regard qu'il pose sur l'enseignement. La parole est à Delphine Chabbert, de la Ligue des Familles.

## EN DEUX MOTS

Française d'origine, Delphine Chabbert dirige le département Études et Actions politiques de la Ligue des familles. Elle a une formation de sociologue. Elle dit être restée une élève « pas super bonne » très longtemps. « *Je ne comprenais pas ce que je faisais là* ».

Lors de la première année de préparation au baccalauréat, l'équivalent de notre 5<sup>e</sup> secondaire, elle a trouvé le goût de la lecture. La première phrase de *L'Étranger*, de Camus, a été une révélation : « *Aujourd'hui, maman est morte. Ou peut-être hier, je ne sais pas* ». Et *Les Choses*, de Perec, l'ont amenée à faire une formation supérieure, « *pour comprendre comment les êtres humains vivent ensemble* ».

Son diplôme en poche, elle a travaillé jusqu'ici dans des missions liées à la famille, la parentalité, les égalités homme-femme, les politiques de lutte contre les discriminations.

Au sein de la Ligue des Familles, Delphine Chabbert est responsable du département « Études et actions politiques », qui produit des analyses sur les priorités de la Ligue, parmi lesquelles l'école.

**PROF : Le Mémoire de la Ligue <sup>(1)</sup> plaide pour une école gratuite et de qualité. Tout le monde en rêve, non ?**

**Delphine Chabbert :** Une école gratuite et de qualité, c'est un droit, constitutionnel. C'est une obligation pour une société démocratique. Je ne suis pas sûre que tout le monde entende la même chose derrière le mot « qualité » et donc fasse le même rêve. Par contre, la plupart des gens s'accordent à rêver des mêmes chances de réussite pour tous.

L'école est une des préoccupations majeures des parents. La Ligue travaille souvent sur cette thématique. À chaque fois, elle se pose la question de la valeur ajoutée qu'elle peut apporter. Sur le coût de la scolarité, nous éditons chaque année, en aout, une enquête. L'école est loin d'être gratuite. Mais ce coût ne doit pas entraver les chances de réussite scolaire.

Les analyses PISA montrent qu'en Wallonie et à Bruxelles, ce coût renforce les inégalités et freine la réussite : les parents qui en ont les moyens font appel aux cours privés. Or, une école gratuite, c'est possible. En Flandre, dans le fondamental, elle l'est. Et, en aout dernier,

notre travail a débouché sur une petite avancée : la ministre de l'Enseignement obligatoire a annoncé un « Plan gratuit » et la mise en place progressive d'un système de notes de frais mensuelles, pour que les parents y voient plus clair dans les dépenses scolaires.

Par ailleurs, si une école permet un voyage scolaire de fin d'année à plus de 400 €, plusieurs années de suite, c'est une façon de trier ses élèves. Un décret annule bien un voyage s'il n'obtient pas l'inscription de 90 % des élèves de la classe, mais il a un effet pervers... Imaginez la pression des élèves et de leurs parents sur les non-inscrits. Il faut donc plafonner le montant des voyages scolaires.

**La Ligue revendique aussi un travail sur les rythmes scolaires.**

En général, le papa et la maman travaillent tous les deux et ont du mal de ramener leur enfant qui finit l'école vers 15 h 30. De plus, depuis trente ans, toutes les études montrent que le rythme scolaire s'accorde peu avec les rythmes biologiques de l'enfant.

Nous proposons de refondre l'extra-scolaire dans la journée en rallongeant le temps de midi, et de placer une période d'apprentissage jusqu'à 17 h, en y incluant les devoirs.

Sur l'année, nous proposons des périodes de sept semaines suivies d'un congé. Cela

s'accompagne d'une réduction des vacances scolaires de 15 jours. Les secteurs de l'horeca et du tourisme freinent. Mais un tour-opérateur belge est prêt à en parler : en janvier dernier, il s'est déclaré favorable à ce système qui étale les vacances selon des zones, comme en France.

Le système actuel date de l'après-guerre et de la nécessité pour les enfants d'aider leurs parents à faire les moissons. L'enjeu, comme le dit Bernard De Vos, Délégué général aux Droits de l'enfant, est de faire entrer l'école dans le XXI<sup>e</sup> siècle.

### Une école de qualité, c'est quoi d'autre ?

Outre les éléments déjà cités, c'est avant tout une place pour chaque enfant. Les politiques n'ont pas anticipé assez tôt le boom démographique. Les derniers plans vont dans le bon sens. Mais si l'on fonctionne dans l'urgence, on va rater l'occasion de choisir les bons endroits pour créer plus de mixité sociale.

La diversité des niveaux tire vers le haut. Et cela va encore mieux si l'on donne des moyens aux enseignants. La formation initiale et continuée revisitée doit leur amener de meilleurs outils de gestion de classe ; les sensibiliser aux besoins spécifiques des enfants ; et leur permettre un usage pédagogique des technologies de l'information et de la communication.

### Le Mémorandum s'adresse d'abord aux élus, mais que dirait la Ligue aux acteurs de l'enseignement ?

Au mot « réforme », nous entendons les poils des enseignants se dresser. Pourtant, la Ligue a signé l'Appel à la refondation de l'école, pour améliorer le quotidien des enfants, des parents et... des enseignants. Cette réforme, il faut la penser avec tous les acteurs. Un signe positif ? Nous avons organisé une Université de printemps pour discuter de nos propositions. Sur la question des rythmes, les syndicats sont finalement d'accord pour dire « *il faut prendre cette question comme une opportunité pour améliorer les conditions de travail des enseignants* ».

### Où sont les résistances ?

Le poids des habitudes se fait sentir aussi chez les parents. Certains ont calqué leur horaire de travail sur celui de leur enfant et ne veulent pas être dépossédés du suivi scolaire. La Ligue, la Fapeo et l'Ufapec répondent ensemble que l'école jusqu'à 17h s'accorde davantage aux sorties du travail et que cela favorise une relation familiale moins stressée en avant-soirée et en soirée. Tous les travaux sont terminés. On peut parler autrement de l'école, de façon plus positive.

Ensuite, le temps politique est plus rapide que le temps d'une réforme. Un ministre devra être bien courageux pour lancer une réforme dont un autre récoltera les fruits dans la législature suivante. De plus, les directions nous disent que le travail administratif va en se complexifiant. La réalisation des notes de frais posera question pour les directions du fondamental.

Enfin, l'intégration de l'extra-scolaire dans la journée scolaire doit rester gratuite. Il est hors de question que son cout retombe sur les parents. Mais qui va payer et combien ?

### Parents-enseignants, dialogue de sourds ou équipe gagnante ?

Au quotidien, la défiance est souvent réciproque. Beaucoup d'enseignants estiment que les parents se reposent trop sur l'école. Beaucoup de parents surinvestissent sur la réussite de leurs enfants. De plus, les parents qui ont une faible scolarisation viennent moins vers l'école. Et le langage et les codes de celle-ci sont également des freins. Mais, l'objectif est d'avoir une équipe gagnante. Lorsque la Ligue invite au dialogue, tout le monde vient... ●

Propos recueillis par **Patrick DELMÉE**

.....  
(1) [bit.ly/1vEXQFZ5](http://bit.ly/1vEXQFZ5)



# La recette... et la tablette

**Comment apprendre à écouter une consigne en maternelle ?  
Stéphanie Bourgeois utilise sa propre formule pour y arriver.**

**Carte mondiale en ligne**  
OpenStreetMap est une carte du monde entier librement modifiable, faite par des internautes. Elle permet de voir, modifier et utiliser des données géographiques de n'importe quel endroit dans le monde.  
[bit.ly/ROjh8j](http://bit.ly/ROjh8j) et [www.openstreetmap.fr](http://www.openstreetmap.fr)

## Trucs et réflexions pédagogiques

Le professeur de philosophie François Jourde et la cheville ouvrière de Pedago-TIC Sébastien Reinders ont synthétisé quelques-unes de leurs propositions d'innovations pédagogiques liées aux TIC dans un PDF : outils utilisés en classe, concepts, idées, trucs peu coûteux. [bit.ly/1tGqC7W](http://bit.ly/1tGqC7W)

## Réseaux sociaux

Valeria Landivar liste 38 outils gratuits pour surveiller et analyser sa présence sur les médias sociaux.  
[bit.ly/1f9QtS3](http://bit.ly/1f9QtS3)

## Exercices

1 600 exercices utilisables en ligne ou téléchargeables en mathématiques, conjugaisons...  
[www.pepit.be](http://www.pepit.be)

## Le petit chimiste

La cellule Sciences adventure propose *Chem-next*, un jeu gratuit pour découvrir la chimie durable via un parcours ludique et pédagogique, destiné à tous les curieux, dès la 1<sup>re</sup> secondaire.  
[www.sciencesadventure.be](http://www.sciencesadventure.be)

Étudiante terminant son 3<sup>e</sup> baccalauréat institutrice préscolaire à la Haute École Louvain en Hainaut (HELHA), à Gosselies, Stéphanie Bourgeois était en stage dans la classe de 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> maternelles de Bénédicte Dujeu, à l'école Notre-Dame, à Jumet. L'objectif de la leçon du matin ? Apprendre aux élèves à écouter une consigne, via une recette de cuisine... et une tablette. « *Cet outil pousse les enfants à se concentrer*, explique M<sup>lle</sup> Bourgeois. *Je la préfère au lecteur audio. Plus légère, plus nomade, elle comprend d'autres fonctions comme le micro et l'appareil photo, utiles pour la confection d'un livre numérique, qui est un autre projet* ».

## Un doigt sur la bouche

Tables et meubles ont été bougés pour agrandir le coin d'écoute et y assoir la quinzaine d'élèves. Tout près, une table se couvre d'ustensiles : lèche-plat, louche, gobelets, plats, bols... Et une autre d'ingrédients : œufs, farine, beurre... la stagiaire annonce le projet. Puis, le doigt sur la bouche, elle clique sur l'écran pour faire écouter toute la recette. Les enfants répondent à une première fournée de questions. « *De quelle recette s'agit-il ? Celle des gaufres. De quoi a-t-on besoin ? D'ustensiles et d'ingrédients* »...

Chaque ingrédient ou ustensile est annoncé à son tour par la tablette. Ensuite M<sup>lle</sup> Bourgeois invite un enfant à aller le chercher et à le déposer au centre du coin d'écoute, ce qui permet de poser de nouvelles questions... « *Quatre gobelets moins un égale combien ?* » Pour les ingrédients, elle appuie la découverte par un tour de table avec un échantillon que l'on peut tâter, goûter, toucher. La recette est divisée en quatorze consignes. À chaque fois, la future enseignante désigne un enfant pour

la réaliser, parfois avec son aide. Enfin, le fer à gaufre chauffe, la pâte est prête, mais il est déjà 10 heures. « *Les gaufres nous serviront de collation demain...* »

## L'autonomie responsabilise

M<sup>me</sup> Dujeu a déjà participé à une formation à la HELHA où on utilisait la tablette, mais confie qu'elle ne la mai-



trise pas assez pour l'utiliser seule en classe. « *Ici, l'étudiante se lance, remarque-t-elle. Et cet outil, utilisé par leurs parents, motive les enfants. Dans le projet de livre numérique, les enfants prendront les photos et les sonoriseront eux-mêmes avec la tablette. La prise d'autonomie les responsabilise et les valorise énormément, tout comme le fait de transporter le beurre fondu sortant du micro-onde ou de faire chauffer le fer à gaufres* ».

Ceci étant, M<sup>mes</sup> Bourgeois et Dujeu tempèrent : « *La tablette, il ne faut pas en faire n'importe quoi n'importe comment. Il faut bien organiser les icônes, par exemple. Et limiter les accès à internet. Mais c'est un outil pédagogique en plus. Pourquoi ne pas l'utiliser ?* » ●

Patrick DELMÉE



# En 15 ans, près de 30 % d'élèves en plus dans l'enseignement spécialisé



En 2011-12, on comptait 63,7 % de garçons parmi les élèves inscrits dans l'enseignement spécialisé primaire comme secondaire.



C'est à 12 ans que l'on compte la plus forte proportion de garçons inscrits dans l'enseignement qui le sont dans le spécialisé : 7,8 % (en 2011-12), pour 4,4 % des filles.

**L'enseignement spécialisé, qui accueillait en 2011-2012 près de 5 % des élèves, a connu une croissance de ses effectifs de près de 30 % en 15 ans.**

Entre 1996-97 et 2011-12, le nombre d'élèves inscrits dans l'enseignement spécialisé a augmenté de 31 % en maternel, passant de 1 020 à 1 338 enfants<sup>(1)</sup>. L'augmentation est de 32 % en primaire (de 12 799 à 16 912 écoliers), et de 29 % en secondaire (de 12 676 à 16 415 élèves).

Comme l'indique l'infographie ci-dessous, la part que représente l'enseignement spécialisé dans chacun des niveaux de l'enseignement en Fédération Wallonie-Bruxelles est en constante évolution depuis 15 ans. Au niveau maternel, malgré la hausse du nombre d'enfants inscrits dans l'enseignement spécialisé, sa part relative reste presque stable (de 0,6 à 0,7 %). Par contre, tant en primaire qu'en secondaire, la part relative de l'enseignement spécialisé a augmenté sensiblement en 15 ans : de 3,9 à 5,2 % pour le primaire ; de 3,7 à 4,5 % pour le secondaire. Primaire et secondaire confondus, la part d'élèves inscrits dans le spécialisé était de 4,8 % en 2011-2012.

## Deux tiers de garçons

Le nombre de garçons est systématiquement supérieur à celui des filles, qui représentent environ un tiers des effectifs de l'enseignement spécialisé.

En 15 ans, la proportion de filles (36,4 %) et de garçons (63,6 %) est restée stable dans

l'enseignement primaire spécialisé, l'augmentation des unes et des autres suivant la même tendance. Par contre, en secondaire, si le nombre de garçons a augmenté de 24 %, celui des filles a crû de 39 %, si bien que la proportion de ces dernières est passée de 33,75 à 36,28 % en 15 ans.

## Un pic d'élèves à 11 ans

L'édition 2013 des *Indicateurs de l'enseignement* propose en outre la pyramide des âges des élèves de l'enseignement spécialisé, qui présente une structure très spécifique. On y observe que le niveau maternel est faiblement peuplé, et que les garçons sont largement plus nombreux que les filles dans l'enseignement spécialisé.

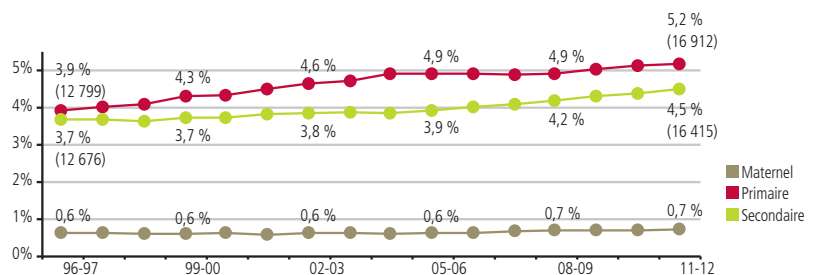
Le nombre d'élèves inscrits dans l'enseignement spécialisé reste faible jusqu'à 6 ans et augmente ensuite de manière importante pour atteindre son maximum à 11 ans, avec 2 077 garçons et 1 161 filles (en 2011-12). Le nombre d'élèves de 12 ans inscrits en primaire reste important, les élèves du primaire spécialisé entrant majoritairement plus tard en secondaire que ceux de l'enseignement ordinaire. •

## D. C.

<sup>(1)</sup> *Les Indicateurs de l'enseignement 2013*, éd. Fédération Wallonie-Bruxelles, Bruxelles, 2013, p. 22-23. [www.enseignement.be/indicateursenseignement](http://www.enseignement.be/indicateursenseignement)

## Évolution des effectifs de l'enseignement spécialisé

Entre 1996 et 2011, les pourcentage d'élèves de l'enseignement spécialisé est passé de 3,9 à 5,2 en primaire.  
Source : *Les indicateurs de l'enseignement*, 2013 Indicateur 6, p. 23. [www.enseignement.be/index.php?page=26999](http://www.enseignement.be/index.php?page=26999)





# Quand la confiance en soi se gagne sur deux roues

**En juin, des élèves de l'École fondamentale spécialisée Robert Brasseur, de Liège, ont parcouru 250 kilomètres à vélo, en cinq jours. L'aboutissement d'une belle aventure humaine.**

La pluie qui s'annonce, ce mardi de mai, donne des ailes à une quarantaine de moutons sur ce RAVeL longeant la Meuse, à Liège. Quelques pauses offriront tout de même l'occasion de donner des consignes de sécurité ou de remédier à des soucis techniques.

Des précautions bien nécessaires. Car lorsque vous lirez cet article, trente-six élèves de 11 à 13 ans, accompagnés par onze adultes, auront bouclé un périple de cinq jours de Liège à Bruxelles, en passant par Namur et Loverval. Ramenés à Eupen en bus, ils se seront encore remis en selle pour regagner l'école fondamentale Robert Brasseur, à Liège.

Soit un parcours de près de 250 kilomètres, essentiellement sur des RAVeL et des pistes cyclables.

Hervé Lerho est titulaire d'une des classes de cette école d'enseignement spécialisé pour élèves des types 1 (retard mental léger), 3 (troubles du comportement) et 5 (malades ou convalescents). « *Tout a commencé il y a trois ans. L'étincelle fut une formation de l'Institut de la Formation en Cours de carrière, 'Organiser une sortie à vélo avec un groupe d'élèves', qui été assurée par ProVélo. J'y ai vu l'occasion de réaliser un projet qui améliorerait la confiance en soi d'élèves souvent malmenés*

par la vie et par un parcours scolaire généralement chaotique ».

### Un projet sportif, solidaire et citoyen

Entre l'idée et les premiers coups de pédale, ce projet qui réunit direction, enseignants, éducateurs et élèves, a muri. « *Nous le voulions global, c'est-à-dire sportif, mais aussi solidaire et citoyen* », résume M. Lerho.

La première étape, c'était de doter chaque enfant d'un vélo (qui lui appartiendrait ensuite), de lui apprendre à s'en servir, à l'entretenir et à l'utiliser de manière responsable. Un appel via les réseaux sociaux a permis d'enrichir le stock de l'école d'un grand nombre de VTT. Et leur remise en état a été réalisée avec un professeur de mécanique retraité et avec des élèves et enseignants de la section « cycles », créée depuis septembre 2013 à l'École professionnelle d'enseignement spécialisé Jean XXIII, à Beyne-Heusay.

Puis, avec l'aide d'un animateur sportif de la Ville de Liège, les élèves ont commencé leur écolage. La plupart d'entre eux ne possédaient pas de vélo et certains n'avaient jamais eu l'occasion d'apprendre à rouler. Beaucoup ont passé le brevet cycliste sous la houlette de ProVélo ; la police les a initiés à la sécurité sur la route et a vérifié l'état des bécanes. « *Le personnel paramédical de l'école a pris en charge la formation des enfants qui ne savaient pas rouler*, explique Benoît Devoghel, titulaire d'une autre classe. *Il y a eu de grandes victoires : tous les élèves qui étaient capables de rouler y sont arrivés. Pour ceux qui ne le pouvaient pas en raison d'importants problèmes de psychomotricité, nous avons acheté des tandems* ».

Restait évidemment aux enseignants à organiser le périple en établissant l'itinéraire, en cherchant des logements,... Mais aussi en créant des occasions de rencontres. Les pensionnaires d'une maison de repos proche de l'école, présents sur le parcours, distribueraient des collations aux enfants. Ceux-ci rencontreraient les membres de la maison des jeunes Le Sémaphore, installée dans une péniche à Anderlecht. Puis, les cyclistes parcourraient Bruxelles, guidés par les élèves et enseignants de l'École communale d'enseignement spécialisé Edmond Peeters, qu'ils avaient accueillis à Liège il y a peu.

Le projet a évidemment permis de nombreux apprentissages scolaires : calcul de distances ou résolution de problèmes en mathématiques ; découverte du grand-bi, de la draisienne et d'autres ancêtres du vélo en éveil ; en histoire, des recherches sur ce bataillon cycliste qui fit partie de la cavalerie durant la Guerre 14-18... Sans oublier la gestion par les élèves du site internet ([www.itinerairewallonie.jimdo.com](http://www.itinerairewallonie.jimdo.com)) qui conte l'aventure au fil des mois.

« *Lors de notre périple, la caravane se composera de cinq véhicules et trois remorques transportant les bagages, de l'eau, du matériel de réparation,... Un enseignant et des élèves de l'École Jean XXIII nous accompagneront, prêts à effectuer des réparations*. poursuit M. Lerho. *Ce projet suscite des solidarités inattendues, l'enthousiasme de l'équipe éducative et de nombreux parents. Pour ces élèves qui vont relever le défi, c'est une formidable reconnaissance* ». ●

Catherine MOREAU

## « J'y suis arrivé, je suis fier de moi ! »

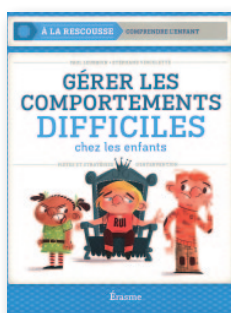
« *Avant, je roulais tout seul. Maintenant, j'ai appris à rouler en groupe en faisant attention aux autres. Par exemple en tendant la main vers la gauche ou vers la droite avant de tourner* », commence Fouad, qui se disait « *un peu stressé* » à la perspective du futur périple scolaire.

Darren, lui, était confiant. « *Je n'avais jamais appris à rouler. J'ai commencé sur un tandem puis je me suis entraîné chez moi avec un vélo de l'école. En quelques mois, j'y suis arrivé. Je suis fier de moi !* »

Quant à Daniel, il se déplacera en tandem. « *Pas facile d'apprendre à pousser sur la pédale du même côté et de changer de vitesse en même temps que celui qui est devant. Il faut tout le temps l'écouter* », commente-t-il.

Tous se sentent bien préparés. Fouad explique qu'un petit film vu en classe leur a permis d'entretenir le vélo. « *Et de savoir comment le nettoyer, graisser la chaîne* », enchaine Daniel. « *En groupe, dans la classe, on a cherché des photos, des informations et on a fait des panneaux sur les quatre grandes villes (Liège, Namur, Charleroi et Bruxelles) par où nous passerons*, poursuit Benoît. *J'ai envie que le temps passe très vite jusqu'au départ* ».

# Gérer les comportements difficiles



LEURQUIN P. et VINCELETTE S., *Gérer les comportements difficiles chez les enfants*, édition Érasme, coll. Pistes et stratégies d'intervention, Namur, 2013, 160 p.

Peut-on reprocher à un enfant les comportements qui découlent de ses angoisses ? Pour les auteurs, qui ont plus de vingt ans d'expérience, la réponse est clairement non. Ils proposent ici « *plusieurs significations à donner à un comportement ainsi que certaines pistes d'intervention* ». Mais préviennent : « *aucune stratégie d'intervention n'est miraculeuse et ne peut remplacer votre participation active à la résolution de la difficulté* ».

Après un chapitre sur la différence entre intervenir et réagir, ils décrivent quinze comportements difficiles, selon le même schéma : les comportements observables, quel message l'enfant veut-il transmettre ?, les attitudes à adopter et à éviter, et quelques cas vécus.

Ensuite, ils développent l'importance d'une relation qualitative, sans laquelle il est illusoire d'influencer positivement le comportement de l'enfant. Puis ils énumèrent

quelques idées pour garder un climat serein, et consacrent plusieurs pages à l'estime de soi et à l'instauration d'un cadre sécurisant.

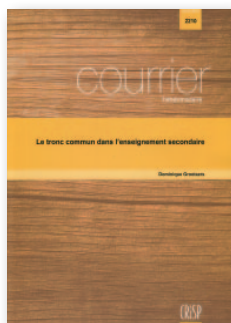
Le 4<sup>e</sup> chapitre propose des pistes d'intervention : communiquer avec bienveillance, mettre en place une médiation, renforcer les comportements positifs,... Après un focus sur l'apport des neurosciences pour gérer les comportements difficiles, le livre se termine par quelques méthodes d'intervention.

Un bouquin qui induit le retour sur ses propres pratiques, en offrant non pas des recettes clé sur porte mais des pistes d'action concrètes, à adapter à sa réalité.

Paul Leurquin est disposé à intervenir dans votre établissement scolaire, en conférence (après les heures de classe) ou en formation, quel que soit le réseau ([leurquinpaul13@gmail.com](mailto:leurquinpaul13@gmail.com)). •

D. C.

## Le tronc commun



GROOTAERS D., « Le tronc commun dans l'enseignement secondaire », in *Courrier hebdomadaire*, n° 2210, Crisp, 2014.

Le premier degré du secondaire est depuis des années l'objet de toutes les attentions, qui s'inscrivent dans une réflexion plus globale sur le tronc commun.

Dans le 2210<sup>e</sup> *Courrier hebdomadaire du CRISP*, Dominique Grootaers en livre une éclairante synthèse. Après un rapide rappel historique, l'auteur développe les positions des acteurs de 1<sup>re</sup> ligne (ceux qui décident et agissent directement sur les politiques de l'enseignement), de 2<sup>e</sup> ligne (qui exercent une influence sur les décideurs) et de 3<sup>e</sup> ligne (qui alimentent le débat, comme les chercheurs par exemple). Et les rangent sous deux bannières : les partisans d'un aménagement

du système actuel, et les défenseurs d'une refonte en profondeur.

Si ce classement comporte le risque de réduire telle ou telle position (d'autant qu'elles ne sont pas toutes tranchées), il a le mérite de la clarté. En guise de conclusion, l'auteur propose une modélisation des projets en présence. Si tous « *défendent le tronc commun et une orientation positive [...] vers l'une des filières spécialisées de l'enseignement secondaire* », Dominique Grootaers identifie néanmoins deux projets : « *l'un identifiable comme étant celui de l'école du fondement [...], l'autre étant celui de la structure unique [...]* ». •

D. C.

### Un bouquet de coquelicots

Marianne Slusznzy a compulsé les archives de 14-18 durant trois ans pour préparer les émissions RTBF sur le sujet. Cette mine alimente un recueil de nouvelles émouvant (*Éditions de la Différence*). Sept destins singuliers, racontés d'une plume élégante, même face aux pires horreurs. Les héros ont 20 ans en 1914, ce qui parlera aux jeunes...

### La motivation à l'école

David Nyssen, enseignant à Hannut, a réalisé une vidéo sur la motivation à l'école. Une demi-heure de témoignages d'élèves de cinq écoles, de la maternelle à la rhéto, qui peuvent alimenter le débat. [bit.ly/1wdx0JW](http://bit.ly/1wdx0JW)

### Apprendre.

#### Pourquoi ? Comment ?

Ce livre des Éditions Sciences humaines fait le point sur les théories de l'apprentissage à travers ce qu'en disent psychologie et sciences. Puis s'intéresse aux nombreuses voies d'apprentissage et aux nouvelles formes d'apprentissages liées au numérique. [bit.ly/1jWYnPO](http://bit.ly/1jWYnPO)

### Troubles d'apprentissage

Quoi de neuf dans les troubles spécifiques de l'apprentissage ? C'est à cette question que s'attache à répondre la revue *Approche neuropsychologique des apprentissages chez l'enfant*, dans son numéro 128 de février 2014. [www.anae-revue.com](http://www.anae-revue.com)

# Politique et publicité : que fait la Commission ?



© PROF/Michel Vanden Eeckhout

La loi dite du Pacte scolaire interdit dans son article 41 « toute activité et propagande politique ainsi que toute activité commerciale » dans les établissements scolaires de même que « toute pratique déloyale [...] dans la concurrence entre ces établissements ». Et elle a institué une Commission chargée de connaître toutes les demandes relatives aux infractions à ce sujet. Cette dernière se compose de dix-neuf membres, qui représentent les services du Gouvernement (2), les réseaux (6), l'Inspection (3), les syndicats (6) et les Fédérations d'associations de parents (2).

La Commission agit sur base d'une plainte à propos d'un fait présenté comme une infraction à l'article 41. La plainte doit avoir pour objet une situation concrète et non une interrogation de principe. Le fait reproché doit se dérouler ou avoir eu lieu dans un établissement scolaire, pendant un temps scolaire ou une activité scolaire, ou pouvoir toucher les élèves.

## Qui peut se plaindre ?

Les plaignants sont au premier chef les personnes impliquées dans l'enseignement : chef d'établissement ou pouvoir organisateur (après en avoir débattu au sein du Conseil de participation), association de parents, syndicat de l'enseignement, Gouvernement, réseau d'enseignement, association liée à la défense ou à l'information des consommateurs ou de l'enseignement.

Mais tout citoyen peut également déposer plainte au secrétariat de la Commission. Sa requête doit comporter un exposé succinct de la demande, accompagné de pièces justificatives. On peut également la formuler via le formulaire électronique accessible sur le site de la Commission, en la confirmant néanmoins par courrier.

## Des avis au Gouvernement

La Commission examine les actes qui font l'objet des plaintes, d'une part, au regard des différentes lois, décrets et règlements qui définissent ces notions (souvent dans le droit économique et commercial) et d'autre part, eu égard à l'intérêt de l'Enseignement et à ses particularités.

Cet examen ne débouche pas sur une autorisation ou une interdiction : la Commission ne prononce pas de jugement, n'annule pas l'acte ou la pratique examinée. Son rôle est de donner un avis au Ministre en charge de l'Enseignement, qui décidera si la pratique est une infraction à l'article 41 ou non. Cet avis est motivé, et expose toutes les circonstances qui sont de nature à aider le Gouvernement à prendre une décision.

Tous les avis de la Commission sont disponibles sur le site qui lui est dédié, de même que tous les détails sur son fonctionnement et les sources législatives et réglementaires. [www.commissiondupactescolaire.cfwb.be](http://www.commissiondupactescolaire.cfwb.be). •

Didier CATTEAU

# Peut-on apprendre en jouant à l'école ?

**Le jeu a-t-il sa place dans les apprentissages scolaires ? Que peut-il apporter aux élèves ?**

Spontané chez le tout jeune enfant, le jeu favorise le développement moteur, affectif, émotif, intellectuel, sensoriel, social,... Dès l'école maternelle, les jeux spontanés, suscités ou dirigés permettent à l'enseignant d'observer et d'orienter ses actions pédagogiques.

Mais dans la suite du parcours scolaire, le jeu se fait de plus en plus discret en classe, souvent confiné – faute de temps pour boucler le programme – aux derniers jours de l'année. C'est peut-être lié à l'essence même du jeu, qui renvoie aux notions de plaisir et de liberté...

Le sociologue Gilles Brougère le définit par cinq caractéristiques : le second degré (ce n'est pas la vie réelle), la libre décision d'y entrer, l'existence de règles implicites ou explicites partagées, la non-conséquence de l'activité dans la vie « réelle » et l'incertitude quant à l'issue. Comment une activité sans conséquences sur la vie réelle serait-elle conciliable avec les notions d'efforts et d'apprentissages ? Pour le sociologue, « *utilisé en classe, le jeu est instrumentalisé à des fins précises qui n'en font plus un jeu* »<sup>(1)</sup>.

## Jeu et apprentissages se rejoignent

Pourtant, le jeu, au sens large, permet de comprendre l'essence même des apprentissages scolaires, c'est-à-dire d'amener l'enfant à développer des compétences, à mobiliser des savoirs, des savoir-faire et des attitudes pour résoudre un problème ou accomplir une tâche. Sylvie Van Lint, chercheuse à la Faculté des Sciences de l'éducation de l'ULB, le souligne : « *Comme le jeu, l'apprentissage scolaire vise un sens second par rapport à l'expérience quotidienne (l'école vise un savoir universel). Il exige un engagement intentionnel de l'enfant devenu élève (par libre décision). Cet*

*élève choisira et articulera les règles (celles du jeu comme celles des savoirs) en fonction de sa stratégie, de ses objectifs. À chaque fois, l'élève comme le joueur devront analyser la situation et s'engager par une action réfléchie car l'issue sera toujours incertaine. Pour permettre cela, l'école, comme le jeu, doit offrir un espace et un temps préservés de conséquences (sans jugement). Le parallèle avec le jeu permet de mettre en évidence qu'apprendre des règles ne suffit pas : il faut apprendre à "jouer" avec les règles, découvrir l'espace de liberté encadré par les règles du savoir et du savoir-faire ».*

Et puis, l'enfant joue pour jouer, sans but précis. Il peut donc se laisser guider par la curiosité, mais il aura besoin de l'enseignant pour l'aider à structurer, à mettre des mots sur ce qu'il vient de découvrir. Le joueur est plongé dans un monde hors de la réalité où il peut se permettre d'échouer, d'expérimenter sans risque, sans la sanction de l'échec. M<sup>me</sup> Van Lint le souligne : « *l'école, par rapport à l'apprentissage sur le terrain, est aussi ce monde préservé des conséquences réelles* ».

Un autre atout : dans le jeu, chaque joueur est incité à agir, à réfléchir en fonction de ce qu'il croit bon de faire pour gagner, mais aussi





© darko64 / Fotolia.com

Le jeu peut ainsi montrer l'origine des difficultés d'un élève et l'enseignant peut donc lui donner une certaine liberté en lui permettant de progresser à son rythme, en variant règles et exigences.

### L'enseignant maître du jeu

Le jeu peut donc être un moyen éducatif au service d'apprentissages scolaires. Mais pas un outil magique : « Il serait bien naïf de dire " Laissons les enfants jouer, ils apprendront ", explique M<sup>me</sup> Van Lint. Il faut être attentif au choix de jeu, à la manière de l'exploiter et l'enseignant joue un rôle-clé ».

Car en plus de son rôle d'arbitre lors de désaccords, il doit aussi aider les élèves à prendre conscience de leurs apprentissages. Cela suppose qu'avant le jeu, il précise l'objectif d'apprentissage de l'activité et qu'après, il y ait un retour et des échanges. En verbalisant, en explicitant, les élèves pourront comprendre les stratégies utilisées et les raisons pour lesquelles elles sont efficaces. ●

**Catherine MOREAU**

.....

<sup>(1)</sup> « À quoi sert le jeu ? Rencontre avec G. Brougère », dans *Apprendre pourquoi comment ?*, Sciences humaines Éditions, 2014, p. 108-111.

en fonction des réactions des autres joueurs. En jouant, il agit sur les événements ce qui lui permet d'appréhender des concepts comme la cause, la conséquence, la chronologie, la durée

Enfin, en jouant, l'élève se mobilise c'est-à-dire qu'il doit non seulement comprendre et avoir intégré les règles, mais surtout se montrer compétent dans le choix d'une stratégie. Pour un jeu portant sur des apprentissages scolaires, l'élève devra appliquer les règles du savoir, les procédures apprises mais aussi choisir celles qui conviennent le mieux, les combiner, les organiser pour résoudre un problème ou une tâche. N'est-ce pas la démarche de toute personne compétente ? Le

### QUELQUES RESSOURCES

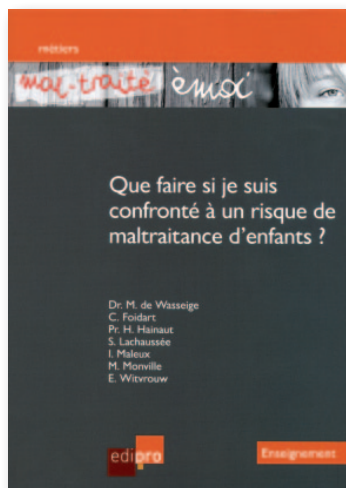
- BROUGÈRE G., *Jeu et éducation*, Paris, L'Harmattan, 1995.
- BROUGÈRE G., *Jouer/ apprendre*, Paris, Anthropos, 2003.
- DE GRAEVE S., *Apprendre par les jeux*, Bruxelles, De Boeck, 1996.
- DE GRANDMONT N., *La pédagogie du jeu*, Montréal, Éditions Logiques, 1995.
- « Le jeu en classe », dossier paru dans *les Cahiers pédagogiques*, n°4458, décembre 2006.
- VAN LINT S., REY B. (dir) et CARETTE V. (dir), *L'entrée dans les mathématiques à l'école maternelle*, FWB/Agers, 2010.
- CAFFIEAUX C., LECLOUX S., VAN LINT S., REY B. (dir), *L'entrée dans l'écrit à l'école maternelle*, FWB/Agers, 2007.

Issues d'une recherche en éducation subventionnée par le Ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles, ces deux dernières publications visent les enseignants de 3<sup>e</sup> maternelle et de 1<sup>re</sup> primaire. Après l'introduction théorique, elles proposent un recueil d'activités et de jeux qui abordent un ensemble de compétences en mathématique et en français. Téléchargeables : [www.enseignement.be](http://www.enseignement.be) > De A à Z > Décolage > Ressources et outils.

Le réseau Ludus propose des scénarios de jeux pour les cours d'histoire, de géographie, des fiches, des exemples d'utilisations possibles. [bit.ly/SMY3vV](http://bit.ly/SMY3vV)

# Réagir face à un élève maltraité

Une équipe pluridisciplinaire a construit un manuel et un DVD pour aider les enseignants à identifier des situations de maltraitance infantile et à y réagir efficacement.



Logan, 3 ans, vient régulièrement à l'école sans collation, avec des vêtements souillés et inadaptés à la saison, et sa maman ne manifeste pas d'intérêt pour ses réalisations. Sur Facebook, Christelle, 16 ans, adresse à un enseignant des confidences sur ses difficultés familiales, et des appels à l'aide de plus en plus pressants.

Voilà deux cas concrets proposés dans *Maltraitance émoi – Que faire en cas de maltraitance physique, psychologique, sexuelle chez l'enfant ?* <sup>(1)</sup>. Ce kit pédagogique a été conçu par la Haute École libre mosane Sainte-Croix, de Liège, par l'équipe SOS familles, et par des professionnels des Centres PMS et de promotion de la Santé à l'école. Financé avec l'aide de la Région wallonne, testé pendant trois ans auprès de futurs instituteurs de la Haute École, il s'adresse plus largement à tous les enseignants des classes maternelles, primaires et secondaires.

Le manuel se compose de trois parties. D'abord, un syllabus théorique définit les différents types de maltraitance et leurs conséquences, les signaux d'alerte. Il balise aussi les interventions de l'enseignant et précise le rôle des structures spécialisées dans la lutte

contre la maltraitance en Fédération Wallonie-Bruxelles. Un chapitre rappelle les lois concernant le secret professionnel et la non-assistance à personne en danger. Ensuite, à partir de différents cas, les auteurs répondent aux questions : Quelles hypothèses ébaucher ? Que faire ? Quels pièges éviter ? On trouve aussi dans cette partie des parcours d'aides possibles à l'enfant victime de maltraitance détectée à l'école et des propositions méthodologiques pour les formateurs d'enseignants. Une dernière partie invite l'enseignant à réfléchir à sa propre réaction face à des cas concrets.

Un DVD complète l'outil par des témoignages d'intervenants (directeur d'école, agent PMS, conseiller de l'Aide à la Jeunesse,...) et de victimes. Le site [www.maltraite-emoi.be](http://www.maltraite-emoi.be) propose le syllabus et des extraits du DVD. ●

**Catherine MOREAU**

<sup>(1)</sup> Publié chez Édi.pro. [bit.ly/1t1AEqQ](http://bit.ly/1t1AEqQ). Deux autres ouvrages utiles ont été édités par Yapaka, programme de prévention de la maltraitance créé à l'initiative de la Fédération Wallonie-Bruxelles : *Guide pour prévenir la maltraitance* [bit.ly/1nFJwz](http://bit.ly/1nFJwz) et *La maltraitance infantile par-delà la bienpensée* [bit.ly/1nGqif](http://bit.ly/1nGqif)

## www.marco.cfwb.be

Le portail MARCO (pour Musées, ARt, Collections, [www.marco.cfwb.be](http://www.marco.cfwb.be)) a pour objectif de valoriser et de rendre accessibles les collections dont la Fédération Wallonie-Bruxelles et le Musée de Mariemont sont propriétaires.

Environ 1 000 des quelque 50 000 œuvres des collections de la Fédération Wallonie-Bruxelles font actuellement l'objet d'une fiche détaillée. Une mise à jour hebdomadaire va compléter le travail. À cette première sélection s'ajoutent 6 145 pièces conservées au Musée royal de Mariemont.

Le classement de ces pièces a nécessité la mise en place de critères de recherche variés, en raison de la grande diversité de styles et d'origines. Une « visite guidée » permet de se familiariser avec les potentialités du site : [bit.ly/SaRRc4](http://bit.ly/SaRRc4)

La diversité des œuvres s'explique par leurs origines. Elles proviennent en effet de trois collections distinctes. Celle que l'État belge a acquise de 1860 à 1972 par achats, dons ou legs et qui est gérée conjointement avec la Communauté flamande. Celle dite « des arts plastiques », créée en 1972, qui provient des achats effectués par la Fédération Wallonie-Bruxelles. Et celle dite « du patrimoine culturel », qui comprend une variété de pièces acquises dans le but d'enrichir différents musées.



# À PRENDRE OU À LAISSER

**Touche pas à ma pote** et la Ligue d'Impro proposent aux classes de 5<sup>e</sup> primaire de Bruxelles une animation sur le harcèlement de rue et le sexisme, entre septembre et décembre. <http://bit.ly/1hfCv1x>

**Gérer son argent** Les écoles secondaires ont jusqu'au 30 juin pour répondre à un appel à candidatures de la FSMA (l'Autorité belge des services et marchés financiers) et la Fondation Roi Baudouin afin de participer à un projet d'éducation financière. Il s'agira de développer, tester et améliorer des outils pédagogiques pertinents en la matière. [bit.ly/1o41Dcd](http://bit.ly/1o41Dcd)

**Immersion** La Faculté de philosophie, arts et lettres de l'UCL, et la Haute École Léonard de Vinci, organisent à partir de septembre un nouveau programme de formation portant sur la didactique de l'enseignement en immersion. [bit.ly/1o3W9hP](http://bit.ly/1o3W9hP)

**Comprendre la Belgique** Le service éducatif du Musée BELvue, à Bruxelles, propose des animations d'une journée, entièrement gratuites, pour sensibiliser les élèves (dès la 5<sup>e</sup> primaire) à la démocratie et à l'histoire. Les inscriptions pour 2014-2015 sont ouvertes ([bit.ly/1ksZkhE](http://bit.ly/1ksZkhE)), mais les places limitées ! [www.belvue.be](http://www.belvue.be)

**La mixité sociale à l'école** Le jeudi 21 août, à 20 h, à la Marlagne (Wépion), Changements pour l'égalité organise une conférence – débat sur le thème de la mixité sociale à l'école, « un projet impossible ? », dans le cadre de ses 43<sup>es</sup> Rencontres pédagogiques d'été. L'orateur sera Choukri Ben Ayed, professeur de sociologie à l'Université de Limoges. [bit.ly/1tFvHfR](http://bit.ly/1tFvHfR)

**Conflits et énergie** La Coordination Nationale d'Action pour la Paix et la Démocratie (CNAPD) publie *Cap Magazine*, centré sur prévention des conflits sous l'angle de l'accès aux énergies. Cinq numéros ont déjà été publiés, qui peuvent servir de base à une séquence de cours. La CNAPD propose aussi une animation en classe et des formations (25-27/8 et 3, 10 et 17/10). Contact : [thibault.zaleski@cnapd.be](mailto:thibault.zaleski@cnapd.be) ou 02/640 52 62 [bit.ly/1payJcf](http://bit.ly/1payJcf)

**L'Institut géographique national** et le Musée de l'Armée éditent une nouvelle carte de la Première Guerre mondiale. [www.ign.be](http://www.ign.be)

**14-18** Après trois ans de travail dans le cadre du projet européen Europeana Collections 1914-1918, dix bibliothèques de huit pays (dont la Bibliothèque Royale de Belgique) rendent accessibles 400 000 documents liés à la Grande Guerre. [www.europeana1914-1918.eu/fr](http://www.europeana1914-1918.eu/fr)

**CanSat** Lancé en 2010 par l'Agence spatiale européenne, et organisé par la Wallonie et la Région de Bruxelles-Capitale, ce projet s'adresse aux 5<sup>e</sup> secondaires. Objectif : créer satellite (Sat) dans une canette (Can). [bit.ly/Ta3ctK](http://bit.ly/Ta3ctK)

**Vers la Lune** Jusqu'au 5 avril 2015, le Centre de culture scientifique de l'ULB (à Charleroi-Parentville) propose l'exposition *Vers la Lune avec Tania*. Un voyage rêvé avec Tania, astronaute européenne, depuis les plus anciennes traces que nos aïeux ont gravées dans des os jusqu'aux futures stations lunaires permanentes. Animation pédagogique possible ; après-midi « enseignants » le mercredi 17 septembre. [www.expolune.be](http://www.expolune.be)

**Kaap Horizon** Enseignante dans une école en immersion néerlandaise, Mélanie Coisne proposera dès septembre des conférences pédagogiques en néerlandais autour des thèmes d'éveil, en primaire. Les écoliers y seront spectateurs mais aussi acteurs. Un dossier pédagogique accompagnera l'animation. [www.kaaphorizon.net](http://www.kaaphorizon.net)

**Orthographe** Les Éditions namuroises proposent *Mes premiers jeux d'orthographe*, de Marie-Françoise Moriamé, institutrice maternelle formée en gestion mentale, et son frère, Marc-Albert Moriamé, auteur de manuels de méthodologie de l'orthographe. [www.editionsnamuroises.be](http://www.editionsnamuroises.be)

**Opération cartable** Bruxelles Mobilité distribuera plus de 130 000 calendriers, semainiers et brochures de conseils et de jeux auprès des écoliers de Bruxelles, pour rappeler les quelques règles d'or de la sécurité sur le chemin de l'école. [bit.ly/1mMV0HO](http://bit.ly/1mMV0HO)

PROF, le magazine des professionnels de l'enseignement, est une publication du Ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles (Administration générale de l'Enseignement et de la Recherche scientifique).

## Adresse

Magazine PROF – Local 2G2  
Boulevard du Jardin Botanique, 20-22  
1000 - BRUXELLES  
[www.enseignement.be/prof](http://www.enseignement.be/prof)  
[prof@cfwb.be](mailto:prof@cfwb.be)  
Tél : 02 / 690 81 33  
Fax : 02 / 600 09 64

## Rédaction

Rédacteur en chef : Didier Catteau  
Journalistes : Patrick Delmée, Catherine Moreau  
Mise en pages : Olivier Vandevelle

## Comité d'accompagnement

Hafsa Ben Zouien, Alain Berger, Alain Faure, Éric Frère, Lise-Anne Hanse, Martine Herphelin, Anne Hicter, Jean-Pierre Hubin (président), Chantal Kaufmann, Jean-Michel Motte, Daniel Plas et Willy Wastiau.

## Vie privée

Afin d'envoyer le magazine PROF à ses destinataires, la Fédération Wallonie-Bruxelles (AGERS) traite les données à caractère personnel suivantes : nom, adresse et numéro matricule. La Communauté française ne conserve ces données que pendant le temps nécessaire à la réalisation de l'envoi du magazine. Conformément à la loi du 8 décembre 1992 relative à la protection de la vie privée à l'égard des traitements de données à caractère personnel, les destinataires du magazine disposent, moyennant la preuve de leur identité, d'un droit d'accès et, le cas échéant, d'un droit de rectification à l'égard des données à caractère personnel les concernant.  
ISSN 2031-5295 (imprimé)  
ISSN 2031-5309 (online)

© Ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Tous droits réservés pour tous pays. Reproduction autorisée pour un usage en classe. Pour tout autre usage, reproduction d'extraits autorisée avec mention des sources.

## Éditeur responsable

Jean-Pierre Hubin,  
Boulevard du Jardin Botanique, 20-22  
1000 BRUXELLES

## Direction de la publication

Martine HERPHELIN

## Impression

Roularta Printing S.A.

## Tirage

116 000 exemplaires, imprimés sur du papier portant le label FSC garantissant qu'il est issu de forêts bien gérées et de bois ou de fibres recyclés.

Le Médiateur de la Wallonie et de la Fédération Wallonie-Bruxelles  
Rue Lucien Namèche 54  
6000 NAMUR  
Tél : 0800 / 19 199  
[courrier@mediateurcfb.be](mailto:courrier@mediateurcfb.be)

## À nos lecteurs

Si vous souhaitez recevoir la version électronique du magazine plutôt que sa version imprimée, envoyez-nous un courriel à [prof@cfwb.be](mailto:prof@cfwb.be) avec le nom et le numéro matricule de la personne à retirer de notre liste de destinataires. Merci pour votre collaboration.

Pour votre confort de lecture, certains liens hypertexte ont été raccourcis grâce à l'application <http://bit.ly/>. Ces liens ont été vérifiés le 16 juin.

## À vous de voir

Enseignante de français à la Haute école de Bruxelles, Marie Colot a publié en avril *À l'encre rouge* (éd. Alice Jeunesse), écrit... à 600 mains !

Ce roman jeunesse est le fruit d'un atelier proposé par la Bataille des livres. Dix-huit classes de Belgique, de Suisse et du Sénégal se sont impliquées dans cette aventure de l'écriture en ligne. Soit trois cents élèves de 10 à 12 ans et parmi eux, ceux des Écoles libres d'Aywaille, d'Acoz, de Robermont, des Écoles Sainte-Anne (Waterloo) et Saint-Laurent (Grand-Halleux), de l'École d'application de Morlanwelz, et de l'Institut Christ-Roi (Bruxelles)



Ces écrivains en herbe nous offrent un roman haletant orchestré par Marie Colot, de manière interactive et ludique (échanges consultables sur [www.bataille-des-livres.ch/wp/colot/](http://www.bataille-des-livres.ch/wp/colot/)). « Grâce aux pistes d'écriture que j'expliquais sur le blog des ateliers, explique l'auteur, mon équipage remuait ses méninges, créait des personnages et la trame du récit, cherchait des idées pour qu'elle rebondisse, et en écrivait des passages... »

À *l'encre rouge*, troisième roman de Marie Colot, plonge le jeune lecteur dans le décor brumeux de la Mer du Nord où Elias, onze ans et demi, met la main sur le journal de bord d'un pêcheur qui, 40 ans plus tôt, regagnait la terre ferme pour assouvir sa vengeance...

[www.mariecolot.com](http://www.mariecolot.com)

## Votre avis nous intéresse

**Depuis deux numéros, votre magazine a changé sa mise en page, que nous avons voulue plus aérée. Pour recueillir vos avis et mieux répondre à vos attentes, la rédaction organise un panel de lecteurs, le mercredi 24 septembre, à Namur.**

La rédaction de votre magazine a planché sur une nouvelle mise en page, mais aussi sur un remodelage des rubriques que l'on vous propose chaque trimestre. Cette page est d'ailleurs une des nouveautés.

Parce que *PROF*, le magazine des professionnels de l'enseignement, est avant tout votre trimestriel, et que la rédaction souhaite qu'il vous soit agréable à lire mais surtout utile, des panels de lecteurs seront organisés dans les mois qui viennent. L'occasion pour une quinzaine de lecteurs de faire part de leurs réactions et de leurs attentes.

Si vous souhaitez participer au panel qui se tiendra le **mercredi 24 septembre**, à

Namur, rien de plus simple ! Il suffit d'envoyer un courriel à [prof@cfwb.be](mailto:prof@cfwb.be) au plus tard le jeudi 4 septembre, avec en objet « Panel de lecteurs » et, dans le corps du message, vos coordonnées complètes (nom, prénom, adresse) ainsi que votre numéro matricule et votre fonction.

Et cela pour nous permettre de réunir un groupe de lecteurs qui soit le plus représentatif possible de la diversité des métiers et des niveaux d'enseignement. Une confirmation de votre inscription et les modalités pratiques vous parviendront le vendredi 5 septembre. •

**D. C.**

## Enseignement.be recrute

La Direction Enseignement.be, qui assure entre autres missions l'animation du portail [www.enseignement.be](http://www.enseignement.be), lance un appel à candidatures pour le recrutement de deux chargés de mission.

L'un des deux sera un enseignant issu de l'enseignement secondaire, qui sera chargé notamment des projets TICE (Technologies de l'information et de la communication pour l'enseignement).

Le second appel concerne un professeur d'informatique, qui participera à la programmation des applications web en HTML/PHP/MySQL/Javascript pour les sites [enseignement.be](http://enseignement.be), [educatube.be](http://educatube.be) et [carteprof.be](http://carteprof.be).

Ces deux appels, comme les autres, sont publiés (ou le seront prochainement) sur le site [www.enseignement.be](http://www.enseignement.be) (onglets Carrières > Enseignants > Postuler > Détachés pédagogiques et autres).

### Toutes nos éditions en ligne

Retrouvez la version en ligne de cette édition et de tous les numéros précédents sur [www.enseignement.be/prof](http://www.enseignement.be/prof), où figurent également des compléments d'information, bibliographies,...

**PROF**  
en ligne



## Bruxelles : visiter gratuitement « 14-18, c'est notre histoire »

Le Musée royal de l'Armée accueille l'exposition *14-18, c'est notre histoire !* jusqu'au 26 avril 2015. Des visites gratuites sont prévues pour les enseignants francophones (6 € pour les accompagnants) :

- le samedi 23 août  
à 10h30, 11h30, 14h30, 15h30 ;
- le samedi 6 septembre  
à 10h30, 11h30, 14h30, 15h30 ;
- les mercredis 10 et 17 septembre  
à 13h30, 14h30, 15h30.

Inscription obligatoire ([info@expo14-18.be](mailto:info@expo14-18.be) ou 02/549 60 49).

Grâce aux collections du musée, *14-18, c'est notre histoire !* permet de comprendre toutes les facettes du conflit. La guerre et la vie quotidienne en Belgique occupée constituent une part importante du parcours, mais le public redécouvre aussi l'histoire de la mobilisation des États européens qui ont cherché à secourir la Belgique, devenue un enjeu central du conflit.

Tempora, qui a mis sur pied cette exposition, s'attache à rendre le contenu éducatif attrayant : le parcours, scénographié de bout en bout, comporte des objets authentiques, des espaces interactifs, des éléments multimédia et des témoignages.

En-dehors des dates ci-dessus, tarif réduit de 6 € avec Carte PROF.

► [http://carteprof.be/firme\\_view.php?fi\\_id=4559](http://carteprof.be/firme_view.php?fi_id=4559)

## Des journées « enseignants » au Bastogne War Museum

Installé à deux pas du Mémorial du Mardasson, dans un bâtiment à l'architecture audacieuse, le Bastogne War Museum propose une remise en contexte moderne et interactive des causes, événements et conséquences de la Seconde Guerre mondiale, à travers le prisme de la bataille des Ardennes.



Il organise des visites guidées gratuites pour les enseignants :

- les samedis 23 août, 6 septembre et 25 octobre  
à 10h30, 11h30, 14h30 et 15h30 ;
- les mercredis 10 septembre et 29 octobre  
à 13h30, 14h30 et 15h30 ;
- le jeudi 30 octobre  
à 10h30, 11h30, 14h30, 15h30.

► [http://carteprof.be/firme\\_view.php?fi\\_id=4561](http://carteprof.be/firme_view.php?fi_id=4561)

## Des réductions chez DreamLand grâce à la carte Business

Les bénéficiaires de la Carte PROF peuvent profiter de superbes avantages pour leurs achats professionnels dans tous les magasins DreamLand du pays grâce à la carte Business. Collishop Professional offre des avantages uniques pour les professionnels dans les magasins DreamLand. Pour bénéficier de ces avantages (non valables pour les commandes en ligne), il suffit de demander sa carte Business via le formulaire électronique que l'on trouvera ici : [http://www.collishopprofessional.be/b2b/static/main\\_fwb.shtml](http://www.collishopprofessional.be/b2b/static/main_fwb.shtml). On vous demandera le nom de l'école, votre classe, votre numéro de Carte PROF (les 12 chiffres qui figurent à côté de votre photo), vos nom, prénom, adresse, téléphone et adresse électronique.

Et la carte Business vous sera envoyée.

Du matériel scolaire aux articles de bricolage en passant par les jouets et d'autres articles dont vous avez besoin pour votre école, qu'il s'agisse d'organiser une fête ou de s'équiper...

► [http://carteprof.be/firme\\_view.php?fi\\_id=3002](http://carteprof.be/firme_view.php?fi_id=3002)



## Expo « À vos cerveaux ! » au Muséum des Sciences naturelles

Jusqu'au 30 août 2015, le Muséum des Sciences naturelles, à Bruxelles, propose de décoder votre cerveau. Entrée gratuite avec Carte PROF.

3h 0u1, v0us 4rr1v3z à l1r3 c3c1 dès l4 pr3m1èr3 l3ctur3 ! Ét0nn4nt c3 qu3 p3ut f41r3 v0tr3 c3rv34u, n0n ?<sup>(1)</sup> Et pourtant, ce n'est pas un tour de magie : le cerveau s'adapte et apprend extrêmement rapidement. Mais comment fonctionne-t-il ? Comment illusions d'optique et autres tours de passe-passe parviennent-ils à le berner ? Et qu'en est-il des cerveaux des autres animaux ?

À vos cerveaux, la nouvelle exposition temporaire présentée au Muséum des Sciences naturelles (et accessible dès 10 ans), on peut découvrir tout ce qui se passe dans notre boîte crânienne, tester les performances de ses neurones dans la *Cognitilab*, explorer en 3D l'anatomie des hémisphères cérébraux avec le *Cervomaton*, et ne pas se laisser attraper par les illusions d'optiques. vidéos et jeux interactifs complètent ce fascinant voyage au centre de votre cerveau...

Cette exposition produite par Cap Sciences se compose de sept zones et comprend trois ateliers. Le *Cognitilab*, première zone et élément central de l'exposition, est un dôme dans lequel huit postes de tests sont équipés de huit tablettes tactiles. Le visiteur s'installe, choisit la fonction cognitive de son choix et réalise le test associé. Le test fini, le multimédia livre les clés de compréhension liées à cette fonction cognitive.

*Qui a un cerveau ?*, titre de la deuxième zone, est un panorama des cerveaux du règne animal au cours de l'évolution : vidéos et maquettes interactives permettent de comprendre la difficulté de dater l'apparition de cet organe. *1 000 cerveaux, 1 000 mondes* a pour but de faire comprendre que chaque animal a une perception différente du monde et que cette perception subjective est directement liée à l'organisation de son système nerveux.

Une quatrième zone effectue un « zoom dans le cerveau », et comprend notamment le *Cerveaumaton* par lequel on observe l'anatomie générale de son cerveau en 3D. *Tromper le cerveau* est un labyrinthe où les sens sont trompés, le cerveau manipulé, la réalité apparemment déformée... Le visiteur, confronté à ces jeux d'illusions, comprend par l'expérience que le cerveau interprète les informations captées par nos sens.

La sixième zone s'intéresse à la plasticité du cerveau et la septième entre dans le monde cybernétique, pour faire comprendre comment la robotique est impliquée dans les neurosciences.

Un dossier pédagogique est disponible. Visites guidées et ateliers seront organisés pour les élèves à partir de la 5<sup>e</sup> primaire. Renseignements auprès du Service éducatif.

► [http://carteprof.be/firme\\_view.php?fi\\_id=2743](http://carteprof.be/firme_view.php?fi_id=2743)

<sup>(1)</sup> Eh oui, vous arrivez à lire ceci dès la première lecture ! Étonnant ce que peut faire votre cerveau, non ?

